

FCP (Fonds Commun de Placement)  
de droit français

OPCVM relevant de la  
Directive 2009/65 CE

# OFI INVEST HIGH YIELD 2027

## Rapport annuel au 31 décembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



**Ofi invest Asset Management**

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

**ofi invest**  
Asset Management

## CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

### Dénomination

Ofi Invest High Yield 2027 (le « Fonds »).

### Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français.

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

### Classification

Obligations et autres titres de créance internationaux.

### Information sur le régime fiscal

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Toutefois, les porteurs de parts peuvent supporter des impositions du fait des revenus distribués par le Fonds, le cas échéant, ou lorsqu'ils céderont les titres de celui-ci.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du Fonds. Ainsi, certains revenus distribués en France par le Fonds à des non-résidents sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Avertissement : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

### Synthèse de l'offre de gestion

Caractéristiques							
Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum des souscriptions initiales	Montant minimum des souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées				
IC	FR0013511458	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	100 000 euros	Néant
ID	FR0013511466	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	100 000 euros	Néant
RC	FR0013511474	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	Néant	Néant
RD	FR0013511482	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Tous souscripteurs	Néant	Néant
A	FR001400EQJ8	Capitalisation	Capitalisation et/ou distribution	EUR	Part réservée aux UC (Unités de compte) du Groupe Abeille	Néant	Néant

Afer High Yield 2027	FR001400IEG1	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	EUR	Part réservée à la souscription via des contrats d'assurance-vie souscrits par l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Néant	Néant
RFC	FR0013511490	Capitalisation	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Part réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires : - soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ; - fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ; - fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.	Néant	Néant
RFD	FR0013511516	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	Part réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires : - soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ; - fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 ; - fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat.	Néant	Néant

Pour les parts IC et ID, il est précisé qu'en cas de souscriptions par plusieurs sociétés appartenant à un même groupe, au sens de l'article L.233-3 I. du Code de commerce, le respect de cette souscription minimale sera apprécié en cumulant les souscriptions des différentes entités dudit groupe. De la même manière, en cas de souscriptions par plusieurs OPC/Mandats gérés par la même société de Gestion, le respect de cette souscription minimale sera apprécié en cumulant les différentes souscriptions des OPC/Mandats de ladite société de gestion.

## Objectif de gestion

Le Fonds Ofi Invest High Yield 2027 a pour objectif d'obtenir sur la durée de vie du Fonds soit 7 ans à échéance du 31 décembre 2027, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et ID, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD, une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD, une performance nette de frais annualisée minimum de 1,40% (objectif de performance) pour la part A et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,03% (objectif de performance) pour la part Afer High Yield 2027.

La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants), cela pourra venir diminuer la performance du Fonds et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la Société de Gestion.

## Indicateur de référence

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et ID, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD) et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,40% (objectif de performance) pour la part A et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,03% (objectif de performance) pour la part Afer High Yield 2027, il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

## Stratégie d'investissement

### Stratégies utilisées :

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31 décembre 2027, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles (y compris obligations convertibles contingentes dites Cocos).

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger). Elles sont utilisées dans le but d'améliorer le rendement du portefeuille, mais avec un risque supplémentaire lié à leur caractère subordonné à d'autres types de dettes, et à l'activation automatique (ou au grès du régulateur de l'émetteur) de clauses pouvant engendrer la perte totale de l'investissement.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou *High Yield*), *Investment Grade*), afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille. L'exposition au marché ainsi que la duration seront gérées activement.

Le Fonds pourra détenir à l'acquisition des titres notés au minimum « BB- La Société » de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de BB- (en application de la politique de notation d'Ofi invest Asset Management), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Dans tous les cas, une dégradation en catégorie CCC entrainera la vente de l'instrument dans les 3 mois.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2027 et sélectionner les émetteurs (parmi un gisement diversifié de 276 émetteurs provenant de divers secteurs et de divers pays), présentant la probabilité de défaut moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert. Cette couverture pouvant s'avérer imparfaite, le Fonds pourra être exposé à un risque résiduel de change.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps.

L'exposition du Fonds aux obligations et obligations convertibles diminuera en raison de l'arrivée à échéance des titres. A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds sera géré en monétaire et en référence aux taux moyen du marché monétaire en Euro (Eonia capitalisé, €ster). Le Fonds optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour une dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPC. Le gérant se réserve toutefois la possibilité d'investir sur des obligations d'émetteurs privés et publics en fin de vie du Fonds si leur rendement s'avère meilleur, sans que la maturité de ces titres puisse excéder 6 mois après la date d'échéance du Fonds.

En outre, le Fonds pourra investir, dans la limite de 100% de l'actif net, sur les instruments financiers à terme français et étrangers ou négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sans recherche de surexposition. Il pourra prendre des positions en vue de couvrir et d'exposer le portefeuille au risque de taux et en vue de couvrir le portefeuille aux risques de change et de crédit. Il négociera également des contrats de swap et/ou de change à terme afin de couvrir le portefeuille contre le risque de change avec toutefois un risque résiduel.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille.

Pour ce faire, le Fonds investit dans des obligations « haut rendement » (High Yield) et des titres de créance émis par des entreprises de toutes zones géographique affichant les meilleures pratiques en termes de gestion des enjeux ESG propres à leur secteur d'activité, et ce conformément à la méthodologie de notation ESG propriétaire de la Société de Gestion.

Les thèmes pris en compte dans la revue des bonnes pratiques ESG sont :

- Environnement : Changement climatique - Ressources naturelles - Financement de projets - Rejets toxiques - Produits verts ;
- Social : Capital humain - Sociétal - Produits et services – Communautés et droits humains ;
- Gouvernance : Structure de gouvernance – Comportement sur les marchés.

Les résultats de la recherche ESG sont pris en compte dans la construction du portefeuille afin de s'assurer que la note ESG moyenne du portefeuille est supérieure (i.e. meilleure) à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement

Par ailleurs le Fonds applique les exclusions suivantes :

Ofi Invest Asset Management a identifié des zones de risques pour ses investissements en lien avec certains secteurs d'activités et référentiels internationaux. La Société de Gestion s'est donc dotée de politiques d'exclusion afin de minimiser ces risques et de gérer son risque réputationnel.

Le Fonds respecte les politiques synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives ».

Ce document est disponible à l'adresse suivante : [https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-exclusions-sectorielles-et-normatives\\_ofi-invest-AM.pdf](https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-exclusions-sectorielles-et-normatives_ofi-invest-AM.pdf)

Les politiques d'exclusion sont disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

Les controverses susceptibles d'affecter la relation ou l'impact sur une des parties prenantes de l'émetteur sont suivies et analysées. Elles peuvent concerner : les clients, les investisseurs, les régulateurs, les fournisseurs, la société civile, les salariés, l'environnement de l'émetteur.

Ces controverses font l'objet d'une évaluation, en quatre niveaux, en fonction de leur sévérité, intensité et de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace).

## Règlementation SFDR :

### Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable.

Pour plus d'informations relatives à la prise en compte des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance, nous vous invitons à vous référer au document d'informations précontractuelles tel qu'annexé au prospectus (annexe pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement SFDR et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement Taxonomie).

### Taxonomie :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Par ailleurs, pendant la période de souscription et de constitution du portefeuille, le gérant se réserve la possibilité de rester investi en instruments du marché monétaire.

### Pour rappel :

Par décision de la Société de Gestion, la période souscription a été renouvelée une première fois pour une période courant du 10 juillet 2021 au 9 janvier 2022 puis une seconde et dernière fois pour la période courant du 10 janvier 2022 au 9 juillet 2022.

L'objectif d'un seuil d'encours de 250 M€ n'ayant pas encore été atteint au 9 juillet 2022, la Société de Gestion a souhaité poursuivre la commercialisation du Fonds et a décidé d'ouvrir de nouvelles périodes de souscription.

Ainsi par décision de la Société de Gestion une troisième période de souscription de 6 mois court du 10 juillet 2022 au 9 janvier 2023 qui pourra être reconduite si besoin.

Dès le 1er décembre 2022, une dernière période de souscription a été mise en place et court jusqu'au 31 décembre 2024.

Tous les instruments décrits ci-dessous ont avant tout un profil obligataire et seront intégrés au portefeuille dans le cadre de l'objectif du Fonds à savoir obtenir : une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et I C/D, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,40% (objectif de performance) pour la part A et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,03% (objectif de performance) pour la part Afer High Yield 2027.

### Actifs (hors dérivés intégrés) :

Le portefeuille du Fonds est constitué des catégories d'actifs et instruments financiers suivants :

#### **Titres de créance et instruments du marché monétaire : jusqu' à 100% de l'actif net (\*) :**

Le portefeuille est investi en obligations et autres titres de créances d'entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées, de toutes zones géographiques, libellés en euros ou en devises : obligations à taux fixe et/ou variable, et/ou indexées négociés sur des marchés réglementés.

De la même manière et de façon accessoire (10%), le Fonds pourra investir en obligations d'émetteurs privés dont les caractéristiques les exposent aux variations des actions sous-jacentes (obligations convertibles en actions, obligations remboursables en actions, obligations à bons de souscription d'actions, obligations callables et puttables). L'exposition éventuelle aux marchés actions induite par ces produits sera cependant marginale et ne constitue pas le cœur de cible du portefeuille.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, pourront être notés spéculatifs (dits à haut rendement ou High Yield), Investment Grade, selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

L'allocation entre les notations des différents titres ou émetteurs en portefeuille pourra varier :

- De 0 % à 100 % de son actif en titres de qualité « High Yield » (titres spéculatifs) ;
- De 0 % à 50 % de son actif en titres « Investment Grade » ;
- 0 % de son actif en titres non notés.

Les titres composant le portefeuille sont libellés en euro ou en devises, avec couverture du risque de change systématique.

La maturité des titres en portefeuille ne pourra excéder 6 mois après le 31 décembre 2027.

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le gérant utilisera des instruments du marché monétaire et OPCVM monétaires.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré	Entre 0 et 6
Devises de libellé des titres dans lesquels le Fonds est investi	Euro : de 0 à 100% de l'actif net (*) Devises : de 0 à 100% de l'actif net (*)
Niveau de risque de change supporté par le Fonds	Proche de 0% de l'actif net – risque résiduel
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le Fonds est exposé	OCDE : de 0 à 100% de l'actif net (*) Autres : de 0 à 20% de l'actif net

(\*) La limite de 100% peut être ponctuellement dépassée dans le cadre de Souscriptions/Rachats importants, de variations importantes des marchés ou encore à raison d'un léger décalage de règlement dans le cadre d'opérations d'arbitrage à l'actif du Fonds.

**Actions : de 0 à 10 % de l'actif net :**

Le Fonds peut détenir des actions exclusivement issues d'une conversion (obligations convertibles, bons de souscription en actions, obligations remboursables en actions, debt to equity swap...) dont le pourcentage correspondant sera en tout état de cause inférieur à 10% de l'actif net. Il n'y aura ni répartition sectorielle ni taille de capitalisation prédéfinie.

**Actions ou parts d'autres OPCVM ou fonds d'investissement :**

Afin de gérer la trésorerie ou d'accéder à des marchés spécifiques (sectoriels ou géographiques) le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier. Ces fonds peuvent être des OPC gérés ou promus par des sociétés du Groupe Ofi Invest.

**Autres actifs éligibles :**

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10 % en cumul d'instrument du marché monétaire, titre de créance ou titre de capital non négociés sur un marché réglementé respectant l'article R. 214-12 du Code monétaire et financier.

Instruments dérivés :**Stratégies sur les contrats financiers :**

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition et de couverture du risque de taux et à des fins de couverture du risque de change (futures) et du risque de crédit. Il pourra également prendre des positions sur des swaps et change à terme en vue de couvrir le risque de change. L'exposition du portefeuille sur ce type d'instruments n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; leur utilisation n'implique pas une surexposition du portefeuille du Fonds. Cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, le Fonds peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

Dérivés de taux :

Dans le cadre de la stratégie du Fonds et afin de gérer la sensibilité taux du portefeuille, le gérant réalisera des opérations d'exposition ou de couverture du risque de taux lié aux obligations détenues en portefeuille. Les instruments dérivés utilisés sont principalement des futures sur indices de taux d'intérêt. Les futures servent essentiellement à calibrer l'exposition globale du Fonds à la sensibilité taux.

Dérivés de change :

Le Fonds peut intervenir sur le marché des devises via des contrats au comptant ou à terme sur devises sur des marchés organisés et réglementés, français ou étrangers (forward, futures), ou des contrats de change à terme de gré à gré (swap...). Les opérations de change à terme seront utilisées pour couvrir les expositions en devise du Fonds. Une politique de couverture systématique du risque de change est mise en place par le gérant. Néanmoins, il pourra subsister un risque de change résiduel en fonction des conditions de marché.

Dérivés de crédit :

Le gérant pourra recourir à des contrats financiers pour couvrir les expositions de crédit du portefeuille par l'achat de protection. L'utilisation des Credit Default Swap (CDS) indicels sera effectuée uniquement pour couvrir le risque de crédit à hauteur de 100% maximum de l'actif net du Fonds. Le CDS permet de se protéger contre la défaillance d'un émetteur en payant à un tiers un flux régulier et en recevant de ce tiers un paiement défini à l'origine en cas de survenance de la défaillance redoutée. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le risque de crédit lié aux obligations détenues en portefeuille. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps.

### **Engagement du Fonds sur les contrats financiers :**

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste. Le risque global est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier indicatif du Fonds, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 150%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

### **Contreparties aux opérations sur contrats financiers négociés de gré à gré :**

Le gérant peut traiter des opérations de gré à gré avec les contreparties suivantes : BNP Paribas, CACIB, JPMorgan, Société Générale et UBS.

En outre, la Société de Gestion entretient des relations avec les contreparties suivantes avec lesquelles le gérant pourrait être amené à traiter : Bank of America Merrill Lynch, Barclays, Goldman Sachs, HSBC, Morgan Stanley et Natixis.

La Société de Gestion du Fonds sélectionne ses contreparties en raison de leur expertise sur chaque catégorie d'opération et type de sous-jacent, de leur juridiction d'incorporation et de l'appréciation de la Société de Gestion sur leur risque de défaut.

Aucune de ces contreparties ne dispose d'un pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du Fonds ou sur l'actif sous-jacent des contrats financiers acquis par le Fonds ni ne doit donner son approbation pour une quelconque transaction relative au portefeuille.

De par les opérations réalisées avec ces contreparties, le Fonds supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du Fonds peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

### **Garanties financières :**

Conformément à la politique interne de la Société de Gestion et dans le but de limiter les risques, cette dernière a mis en place des contrats de garanties financières, communément dénommés « collateral agreement » avec ses contreparties. Les garanties financières autorisées par ces contrats sont les sommes d'argent en euros ou en devises ainsi que pour certains d'entre eux, les valeurs mobilières.

La Société de Gestion ne recevant pas de titres financiers en garantie, elle n'a ni politique de décote des titres reçus, ni méthode d'évaluation des garanties en titres.

En cas de réception de garanties financières en espèces, celles-ci pourront être :

- Investies dans des organismes de placement collectif (OPC) Monétaire Court Terme, ou
- Non investies et déposées dans un compte espèces tenu par le Dépositaire du Fonds.

La gestion des garanties financières peut entraîner des risques opérationnels, juridiques et de conservation. Les risques associés aux réinvestissements des actifs reçus dépendent du type d'actifs ou du type d'opérations et peuvent consister en des risques de liquidité ou des risques de contrepartie.

La Société de Gestion dispose des moyens humains et techniques nécessaires à la maîtrise de ces risques.

Les garanties financières reçues des contreparties ne font pas l'objet de restrictions concernant leur réutilisation.

Le Fonds n'impose pas de restriction à ses contreparties concernant la réutilisation des garanties financières livrées par le Fonds.

**Conservation :**

Les instruments dérivés et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire du Fonds.

**Rémunération :**

Le Fonds est directement contrepartie aux opérations sur instruments dérivés et perçoit l'intégralité des revenus générés par ces opérations. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre de ces opérations.

➤ [Titres intégrant des dérivés :](#)

**Nature des instruments utilisés :**

Essentiellement, obligations callables et puttables, Warrants, Bons de souscription ainsi que tout type de support obligataire auxquels sont attachés un droit de conversion ou de souscription. En particulier, le Fonds peut investir en titres comportant une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions).

**La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité, rendement ou de liquidité. Le Fonds pourra utiliser les titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net. La méthode du calcul du risque globale est celle du calcul de l'engagement.

[Dépôts :](#)

Le Fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de 12 mois auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit et dans la limite de 10% de l'actif net. Ces dépôts ont pour vocation de contribuer à la rémunération de la trésorerie.

[Emprunts d'espèces :](#)

Dans le cadre de son fonctionnement normal, le Fonds peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas, à l'emprunt d'espèce, dans la limite de 10 % de son actif net.

[Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :](#)

Le Fonds n'a pas vocation à effectuer des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

**Profil de risque**

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un OPCVM classé « Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux ». L'investisseur est donc exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

[Risque de perte en capital :](#)

L'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué en cas de mauvaise performance du Fonds, ce dernier ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

[Risque de performance :](#)

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs, y compris sur la durée de placement recommandée. Le Fonds n'offre pas un rendement garanti.

#### Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

Le Fonds est investi en titres financiers sélectionnés discrétionnairement par la Société de Gestion. Il existe donc un risque que le Fonds ne soit pas investi sur les titres les plus performants.

#### Risque de taux d'intérêt :

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

#### Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

#### Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

Le Fonds est exposé aux obligations convertibles ; ces dernières peuvent faire apparaître une sensibilité action résiduelle et connaître de fortes variations liées à l'évolution des cours des actions sous-jacentes. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable.

#### Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs (dits à haut rendement ou *High Yield*) :

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative du Fonds. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

#### Risque lié aux marchés émergents :

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'investissement dans certains pays :

Le Fonds pourra être exposé à des émetteurs privés ou public de pays dont la dette souveraine est particulièrement risquée dans les conditions de marché prévalant à la date de lancement du Fonds : Espagne, Italie, Portugal.

#### Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de lié à la détention de petites et moyennes valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé à la dette des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

#### Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

#### **De façon accessoire, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :**

##### Risque actions :

Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

##### Risque de change :

Bien que le portefeuille soit systématiquement couvert du risque de change par le gérant, une telle couverture étant par construction imparfaite, le Fonds reste exposé à un risque résiduel de change. Le risque de change est le risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

##### Risque lié aux obligations contingentes :

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques de :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé ;
- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;

- De valorisation : Compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : Les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

#### Durée de placement recommandée

31 décembre 2027.

#### CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

##### 26 février 2024 :

Le SRI est ramené à 2 au lieu de 3.

##### 16 avril 2024 :

L'OPC a désormais la possibilité de recourir aux obligations callables et puttables.

#### CHANGEMENT(S) À VENIR

##### 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Désormais minimum d'investissement durable de l'actif net : 11%.

#### AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

##### **Ofi Invest Asset Management**

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Contexte économique et financier

*Date des données chiffrées : 31 décembre 2024, sauf si mentionné.*

En 2024, les politiques monétaires ont connu des changements majeurs, avec une suprématie économique des États-Unis. La croissance américaine, soutenue par la consommation privée et les secteurs de la technologie et de l'IA, a contrasté avec celle de l'Europe. Malgré de nombreuses incertitudes politiques et géopolitiques, la croissance mondiale et les marchés financiers sont restés stables. L'inflation, qui avait diminué de moitié en 2023, a baissé plus progressivement en 2024 en raison de la rigidité de l'inflation des services. Cette désinflation a permis à la Réserve fédérale américaine et à la Banque Centrale Européenne d'assouplir leur politique monétaire, avec des taux directeurs à 4,5% aux États-Unis et à 3% dans la zone euro en fin d'année.

Après une année 2023 marquée par une reprise économique, les bourses mondiales ont continué de progresser en 2024, surtout aux États-Unis et en Chine. Cependant, le marché français a été pénalisé par l'instabilité politique. Le marché européen du crédit a bien performé, offrant des rendements attractifs malgré des taux longs en hausse en fin d'année. Le marché monétaire a surpassé les obligations souveraines.

#### L'environnement économique :

Pour la quatrième année consécutive, la croissance mondiale a dépassé 3%, mais avec des disparités importantes entre les régions. Les États-Unis ont été un moteur clé grâce à une consommation vigoureuse, tandis que la zone Euro a connu une reprise modérée avec des disparités sectorielles et nationales.

**Aux Etats-Unis**, la demande domestique a été soutenue par la hausse des revenus réels et des dépenses de consommation. Les entreprises américaines gardent des fondamentaux solides et ont surmonté la hausse des taux grâce à des liquidités abondantes. Quant au chômage, il est resté bas (4,2% en novembre), sans surchauffe du marché du travail. Au total, la croissance économique a été plus robuste que prévu, atteignant environ 2,8% en 2024.

**De l'autre côté de l'Atlantique**, la consommation privée a été moins dynamique, malgré un marché du travail solide et une hausse des salaires. A noter que le taux d'épargne est resté élevé, freinant la consommation. La croissance de la zone euro devrait être environ de 0,7% sur l'année 2024, soutenue par principalement par le secteur des services. La crise industrielle, notamment en Allemagne, a pesé sur la croissance. L'Espagne et les pays périphériques ont contribué positivement à la croissance de la zone euro.

En 2024, l'inflation<sup>1</sup> a diminué pour atteindre environ 3% aux États-Unis et dans la zone euro. Cette baisse a permis à la Réserve fédérale américaine (Fed) et à la Banque Centrale Européenne (BCE) de réduire leurs taux directeurs de 100 points de base, les amenant à 4,5% aux États-Unis et à 3,0% dans la zone euro. La normalisation des bilans a également progressé, avec une réduction notable des actifs détenus par les deux banques centrales.

D'autres grandes banques centrales ont également baissé leurs taux, sauf la Banque du Japon (BoJ), qui a augmenté son taux directeur à 0,25% en 2024.

Les élections européennes ont vu une montée des partis d'extrême droite, comme prévu par les sondages. En France, les résultats ont conduit Emmanuel Macron à dissoudre l'Assemblée nationale et à convoquer des élections législatives anticipées en juin, entraînant une instabilité politique et un dérapage budgétaire en 2024. En Allemagne, la rupture de la coalition d'Olaf Scholz a conduit à des élections anticipées prévues pour février prochain. Aux États-Unis, les résultats des élections ont été clairs et bien accueillis par les marchés, grâce aux baisses d'impôts annoncées et à un cadre favorable aux affaires. Il faudra attendre 2025 pour voir si le président américain mettra en œuvre son programme.

<sup>1</sup> L'inflation est une augmentation générale et continue des prix des biens et services dans une économie sur une période donnée.

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

### Taux d'intérêt :

En 2024, les actions des Banques Centrales ont donné le « La » des marchés de taux. Les baisses de taux directeurs étaient attendues dès le début de l'année, mais ont été retardées. La BCE a commencé à baisser ses taux en juin, suivie par la Fed en septembre. Les taux courts ont été peu impactés et sont restés stables, tandis que les taux longs ont augmenté. Le taux à 2 ans américain est resté autour de 4,24%, et le taux à 2 ans allemand a légèrement diminué à 2,10% (-30bps). Le taux à 10 ans américain a augmenté à 4,57% (+70 bps) et le taux à 10 ans allemand à 2,36% (+34 bps).

Les obligations souveraines (obligations d'Etat) en zone euro ont donc eu une performance de 1,78% (pour l'indice JPM GBI EMU), inférieure aux fonds monétaires qui ont atteint presque 4%, un record depuis 2008. En parallèle, dans un contexte politique particulièrement dégradé en France depuis la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives en juin dernier, l'écart des taux 10 ans entre l'Allemagne et la France s'est écarté d'environ 30 points de base pour terminer l'année au-dessus de 80 points de base. L'écart de taux entre les États-Unis et l'Allemagne s'est également creusé pour passer de 190 points de base début 2024 à 220 points de base en fin d'année.

### Crédit :

Les obligations du secteur privé ont offert de meilleurs rendements : environ 5% pour les obligations de bonne qualité et 9% pour le crédit spéculatif à haut rendement. Le marché du crédit étant sensible au taux et aux marges de crédit (spreads), ce sont donc bien les spreads qui ont soutenu la classe d'actifs. Les émissions primaires ont atteint des records avec 588 milliards d'euros émis sur l'« Investment Grade » et 155 milliards d'euros sur le « High Yield »<sup>2</sup>, selon OIS et Bloomberg (émissions financières et corporate). Les flux vers les fonds obligataires européens ont même triplé par rapport à 2023, permettant au passage aux entreprises de se refinancer.

### Actions :

En 2024, les prévisions économiques ont été déjouées. Le ralentissement économique américain ne s'est pas concrétisé, l'inflation sous-jacente<sup>3</sup> est restée persistante, surtout aux États-Unis, et les tensions géopolitiques ont été constantes. Malgré cela, la volatilité<sup>4</sup> des marchés actions n'a pas augmenté, et de nombreux indices ont atteint des records historiques.

Les valeurs américaines ont représenté plus de 75% des grands indices internationaux, grâce à une croissance économique dynamique et auto-entretenu. Les investissements internationaux se sont concentrés sur les marchés américains, perçus comme un îlot de prospérité résiliente. L'innovation technologique, dominée par les entreprises américaines, a également prospéré, avec huit entreprises dépassant les 1.000 milliards de dollars de capitalisation boursière, toutes liées à l'Intelligence Artificielle. Un écosystème entier, incluant les infrastructures de centres de données et la génération électrique, en a bénéficié. Sur cette période, les marchés américains ont atteint une valorisation record, à près de 23 fois les résultats estimés de 2025, avec des secteurs variés comme l'industrie et les services financiers contribuant à cette croissance.

Le marché japonais a également bien performé, avec le Nikkei<sup>5</sup> dépassant son record de 1989, soutenu par la consommation des ménages et une inflation proche de 2%. Les marchés émergents ont connu une bonne année, notamment grâce au rebond des valeurs chinoises soutenues par les mesures de Pékin.

<sup>2</sup> On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 31 décembre 2024.

<sup>3</sup> L'inflation sous-jacente, également appelée inflation de base, est une mesure de l'évolution des prix qui exclut les éléments les plus volatils, tels que les produits alimentaires et l'énergie.

<sup>4</sup> La volatilité est une mesure statistique de la dispersion des rendements d'un actif financier ou d'un marché. Elle indique à quel point les prix d'un actif peuvent fluctuer autour de leur moyenne sur une période donnée.

<sup>5</sup> Indice boursier le plus suivi au Japon. Il est composé des 225 plus grandes entreprises japonaises cotées à la Bourse de Tokyo.

La France et l'Allemagne, les deux moteurs économiques européens, ont connu des difficultés. La France a souffert d'une instabilité politique, entraînant une prime de risque sur son marché domestique, et le CAC 40 a terminé l'année en baisse de plus de 10% par rapport à son record de mai 2024. L'Allemagne, dépendante de l'économie chinoise, n'a pas vu la reprise manufacturière attendue, mais son marché a fini sur une note plus positive grâce à l'espoir de la fin des hostilités en Ukraine, d'une relance chinoise et d'un nouveau gouvernement plus dépensier.

### Politique de gestion

Sur l'exercice, Ofi Invest High Yield 2027 n'est intervenu ni sur des dérivés de crédits ni sur des dérivés de taux.

Le marché high yield a connu en 2024 une deuxième année consécutive de très bonne performance financière, grâce à un rendement initial élevé et à un resserrement fort des primes de crédit sur l'année de 80 pb, ce qui a compensé la hausse des taux gouvernementaux (le taux 10 ans allemand étant passé de 2.02% à 2.36% sur l'année).

La performance annuelle du marché HY européen hors financières a été très homogène sur l'année par classe de rating, avec les BBs progressant de +8.4%, les Bs de +8.4% et les CCCs de +9.3%. En revanche, on notera la performance exceptionnelle des hybrides corporate, à +19.2%. Les dettes perpétuelles ont en effet bénéficié d'un double effet positif : 1/ le poids très élevé des obligations subordonnées immobilières, qui ont rebondi fortement au cours de l'année, les investisseurs saluant la baisse des taux directeurs de la BCE, et 2/ la notation Investment Grade de leurs émetteurs, toujours favorisés dans un contexte de détérioration macroéconomique.

Côté macroéconomique, plusieurs difficultés ressortent en effet de l'année 2024, notamment au sein des principaux pays européens. Côté industriel, les difficultés structurelles apparues en Allemagne en 2023 ont persisté, alors que les défaillances d'entreprises ont nettement augmenté en France. Côté politique, la France a connu une instabilité rare, alors que des élections sont convoquées en Allemagne début 2025. Au milieu des troubles européens, la réélection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis devrait s'accompagner d'une mise en place aux cours des prochains trimestres de nouveaux droits de douane, ce qui accentueraient encore les difficultés européennes. En revanche, les économies européennes ont bénéficié significativement du recul de l'inflation, ce qui a également permis à la BCE de commencer l'assouplissement de sa politique monétaire, un assouplissement qui devrait se poursuivre au cours de l'année 2025.

Les facteurs techniques ont nettement soutenu le marché en 2024. La baisse des taux a convaincu les investisseurs de s'intéresser à la classe d'actifs, et les flux entrants ont ainsi été très soutenus sur l'année, avec plus de 17 Mds\$ de collecte en 2024 sur les fonds high yield en Europe. Nous notons cependant une légère décollecte sur le marché sur les dernières semaines de l'année 2024.

Le marché primaire high yield a de son côté été extrêmement actif en 2024, après deux années difficiles en 2022 et 2023 du fait de la hausse des taux. Avec 105Mds€ émis, 2024 est la 2e plus forte année en termes d'émissions sur le marché high yield européen. Les émetteurs ont bénéficié de la baisse des primes de crédit et du fort appétit des investisseurs pour la classe d'actifs pour allonger leurs maturités de dette à des conditions de financement satisfaisantes. Nous notons cependant que les maturités des années 2025 et 2026 représentent encore 80Mds€, et estimons donc que le marché primaire devrait rester soutenu sur le premier semestre 2025.

Enfin côté émetteurs, on notera la hausse des taux de défaut sur les catégories de rating les plus basses, auxquelles le fonds est moins exposé que son indice. L'année a en effet été caractérisée par l'augmentation des « distressed exchanges », mécanisme de défaut qui permet d'accélérer la résolution d'une situation stressée. Des situations restent sous surveillance en ce début d'année 2025, notamment la situation de SFR (Altice France), un des principaux émetteurs du marché high yield européen, toujours en négociation avec ses créanciers pour diminuer le poids de sa dette.

## Performances

Entre le 29 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, la performance du Fonds a été de 4,23% pour la part A, de 4,89% pour la part Afer High Yield 2027, de 5,12% pour la part IC, de 5,12% pour la part ID, de 4,59% pour la part RC, de 4,60% pour la part RD, de 5,01% pour la part RFC et de 4,97% pour la part RFD.

Le Fonds ayant pour objectif d'obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais annualisée minimum de 2,25% (objectif de performance) pour les parts IC et ID, une performance nette de frais annualisée minimum de 2,15% (objectif de performance) pour les parts RFC et RFD et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,75% (objectif de performance) pour les parts RC et RD) et une performance nette de frais annualisée minimum de 1,40% (objectif de performance) pour la part A et une performance nette de frais annualisée minimum de 2,03% (objectif de performance) pour la part Afer High Yield 2027, il ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
Ofi Invest High Yield 2027 PART A	FR001400EQJ8	29/12/2023	31/12/2024	4,23%	1,41%	107,57 €	112,12 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART AFER HIGH YIELD 2027	FR001400IEG1	29/12/2023	31/12/2024	4,89%	2,04%	105,34 €	110,26 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART IC	FR0013511458	29/12/2023	31/12/2024	5,12%	2,26%	108,23 €	113,77 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART ID	FR0013511466	29/12/2023	31/12/2024	5,12%	2,26%	102,64 €	105,35 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART RC	FR0013511474	29/12/2023	31/12/2024	4,59%	1,76%	112,19 €	117,34 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART RD	FR0013511482	29/12/2023	31/12/2024	4,60%	1,41%	111,55 €	113,92 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART RFC	FR0013511490	29/12/2023	31/12/2024	5,01%	2,17%	107,76 €	113,16 €
Ofi Invest High Yield 2027 PART RFD	FR0013511516	29/12/2023	31/12/2024	4,97%	2,17%	102,52 €	105,21 €

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OPC	FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	281 247 676,03	299 273 415,06
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2587558474	INEOS FINANCE PLC 6.625% 15/05/2028	5 838 615,10	9 789 393,21
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2720095624	TAPESTRY INC 5.375% 27/11/2027	1 516 038,80	9 574 800,00
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2240463674	LORCA TELECOM BONDSCO 4% 18/09/2027	8 814 000,00	
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2115190451	Q PARK HOLDING I BV 2% 01/03/2027	8 501 790,00	
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS1889107931	AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.75% 30/01/2026	1 503 125,50	8 400 000,00
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2241400295	OCI NV 3.625% 15/10/2025	714 280,50	8 307 000,00
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS1987729768	FNAC DARTY SA 2.625% 30/05/2026	1 065 492,00	8 290 000,00
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2581393134	TELECOM ITALIA SPA 6.875% 15/02/2028	8 152 329,00	3 896 327,78
OFI INVEST HIGH YIELD 2027	OBLIGATIONS	XS2125168729	CATALEN PHARMA SOLUTION 2.375% 01/03/2028	890 192,50	8 077 698,20

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement-actionnarial-et-de-vote.pdf>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

## Procédure de choix des intermédiaires

Le Groupe Ofi Invest a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe Ofi Invest, la société Ofi Invest Intermediation Services. En cas de recours à cette dernière, des commissions de réception et transmissions des ordres seront également facturés au Fonds en complément des frais de gestion décrits ci-dessus.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe Ofi Invest. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

## Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode probabiliste. Le risque global est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR absolue sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%. Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net. Le niveau de levier indicatif du Fonds, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 150%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

## Informations relatives à la VaR

Nom de l'OPC	Maximum de la VaR	Minimum de la VaR	Moyenne de la VaR
Ofi Invest High Yield 2027	0,91%	0,24%	0,48%

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 31 décembre 2024
- Taux : Pas de position au 31 décembre 2024
- Crédit : Pas de position au 31 décembre 2024
- Actions – CFD : Pas de position au 31 décembre 2024
- Commodities : Pas de position au 31 décembre 2024

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Pas de position au 31 décembre 2024
- Options : Pas de position au 31 décembre 2024

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, Ofi Invest High Yield 2027 n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Partie quantitative :

#### **Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 358 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2024 s'est élevé à 40 999 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 31 732 000 euros, soit 77% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2024 : 9 267 000 euros (\*\*), soit 23% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2024.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2024, 2 500 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2024), 13 241 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 74 personnes au 31 décembre 2024).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2024)

(\*\* Bonus 2024 versé en février 2025)

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Dénomination du produit :  
Ofi Invest High Yield 2027

Identifiant d'entité juridique :  
549300USYKCL4FHKHJ82

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économique durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_\_ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_\_ %

**Non**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ofi Invest High Yield 2027 (ci-après le « **Fonds** ») a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles ;
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences.

En effet, ce Fonds a suivi une approche dite en « Amélioration de note » selon laquelle la note ESG agrégée au niveau du portefeuille devait être supérieure à la note ESG agrégée au niveau de l'univers d'investissement.

### ● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 31 décembre 2024, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- **La note ESG agrégée:** la note ESG agrégée au niveau du portefeuille est de **5,94** sur 10 ;
- **La note ESG moyenne** de son univers d'investissement est de **5,81**.

Le Fonds a donc respecté l'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 30 décembre 2023 et 31 décembre 2024.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

### ● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Au 29 décembre 2023, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds ont été les suivantes :

- **La note ESG agrégée:** la note ESG agrégée au niveau du portefeuille était de **5,80** sur 10 ;
- **La note ESG moyenne** de son univers d'investissement était de **4,71** ;

Le Fonds avait donc respecté l'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et 29 décembre 2023.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

### ● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Non applicable.

### ● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les méthodes d'évaluation par la Société de Gestion des sociétés investies sur chacune des principales incidences négatives liées aux facteurs de durabilité sont les suivantes :

Indicateur d'incidence négative	Élément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
<b>Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement</b>						
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1	110219,07 Teq CO2	11190,91 Teq CO2	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	<p>Notation ESG<sup>1</sup> : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de production » et « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivi pour les fonds éligibles au label ISR ;</p> <p><u>Mesures additionnelles définies en 2024</u> : Livraison des outils à la gestion pour piloter la trajectoire climat pour chaque portefeuille .</p> <p>Mise en place d'un score de crédibilité des plans de transition afin de venir corriger la trajectoire déclarée. Convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).</p> <p>Renforcement des seuils sur d'exclusions sur les politique charbon et pétrole et gaz</p>
		Emissions de GES de niveau 2	24077,63 Teq CO2	2046,22 Teq CO2		
		Emissions de GES de niveau 3	568117,59 Teq CO2	51733,32 Teq CO2		
		Emissions totales de GES	702414,29 Teq CO2	64970,46 Teq CO2		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Emissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)	918,60 Teq CO2/million d'EUR)	871,50 Teq CO2/million d'EUR)		
		Taux de couverture = 72,3%	Taux de couverture = 78,24%			

<sup>1</sup> La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

					négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	d'incidences négatives (PAI).
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements  (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)	945,44 (Teq CO2/million d'EUR)	949,64 (Teq CO2/million d'EUR)			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de production » et « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ;  Politique d'Engagement sur le volet climat.  Politique de Vote sur le Say on Climate.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 72,3%	Taux de couverture = 79,04%			
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	4%	0,04%			Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz.  Politique d'Engagement sur le volet climat ;  Politique de Vote sur le Say on Climate.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 88,3%	Taux de couverture = 90,51%			
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 75%	Part d'énergie non renouvelable consommée = 75,35%			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ;  Analyse de controverses sur cet enjeu ;  Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 82,9%	Taux de couverture = 66,22%			
		Part d'énergie non renouvelable produite = 28%	Part d'énergie non renouvelable produite = 36,50%			
		Taux de couverture = 18,9%	Taux de couverture = 3,11%			
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	1,05 (GWh/million d'EUR)	1,05 (GWh/million d'EUR)			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ;  Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</u> convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 86,8%	Taux de couverture = 82,23%			
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	1%	1,48%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « biodiversité » ;  Analyse de controverses sur cet enjeu ;  Politique d'Engagement sur le volet biodiversité ;  Politique de protection de la biodiversité avec l'adoption d'une politique sectorielle sur l'huile de palme.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</u>  Stratégie d'exclusion et d'engagement relative
			Taux de couverture = 84,0%	Taux de couverture = 87,34%		

						aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024);  Convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	2183,05 (Tonnes)	2922,32 (Tonnes)	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Impact de l'activité sur l'eau » ; Analyse de controverses sur cet enjeu.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024</u> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 6,4%	Taux de couverture = 7,05%		
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1506,57 (Tonnes)	30516,92 (Tonnes)		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « rejets toxiques » ; - « déchets d'emballages et recyclages » ; - « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels.  Analyse de controverses sur ces enjeux.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024</u> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 46,1%	Taux de couverture = 45,14%		
<b>Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption</b>						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	0%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds éligibles au label ISR.  <u>Mesures additionnelles prévues en 2024</u> : convergence des indicateurs de suivi ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	43%	PAI non couvert		
			Taux de couverture = 99,3%	Taux de couverture = 98,36%		
			Taux de couverture = 84,7%			

						indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,13	Taux de couverture = 26,4%	PAI non couvert	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Analyse de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre.  <i>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	Diversité des sexes = 36%	Taux de couverture = 85,0%	Diversité des sexes = 36,15%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40%.  Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR.  <i>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 86,94%				
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Taux de couverture = 99,3%	0%	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politique d'exclusion sur les armes controversées sur 9 types d'armes dont mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques.  <i>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
		Taux de couverture = 100%				
<b>Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales</b>						
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	1%	0,60%	Se référer la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des investissements sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).  Mise en place d'une politique d'exclusion et d'engagement relative aux biocides et produits chimiques dangereux (applicable en 2024)
			Taux de couverture = 88,3%	Taux de couverture = 90,36%		
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	2%	6,28%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires »  Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial).  <i>Mesures additionnelles prévues en 2024 :</i> convergence des indicateurs de suivis ESG des fonds sur des indicateurs d'incidences négatives (PAI).
			Taux de couverture = 88,3%	Taux de couverture = 91,24%		

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 31 décembre 2024, les principaux investissements du Fonds sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

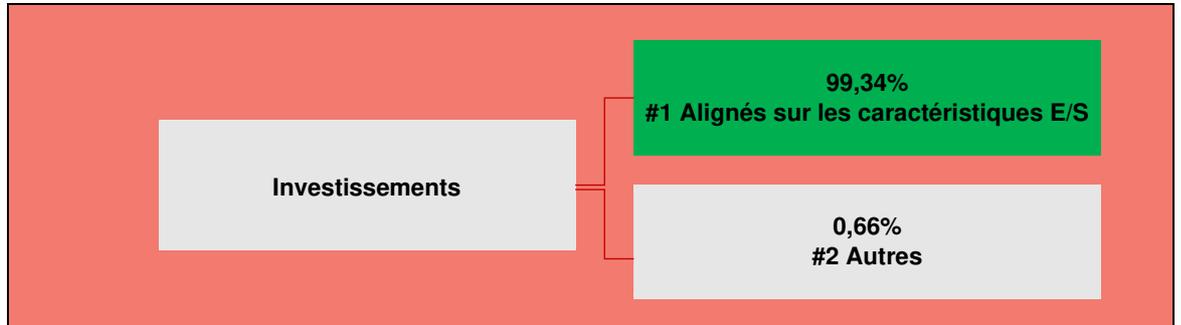
Actif	Poids	Pays	Secteur
OFI INVEST ESG LIQUIDITES C/D	2,4%	France	
AIR FRANCE-KLM MTN	1,0%	France	Industrie
TELECOM ITALIA SPA RegS	0,9%	Italie	Services de communication
PAPREC HOLDING SA RegS	0,9%	France	Industrie
ILIAD SA RegS	0,9%	France	Services de communication
LOTTOMATICA SPA RegS	0,9%	Italie	Consommation discrétionnaire
OI EUROPEAN GROUP BV RegS	0,9%	Etats Unis	Matériaux
AZELIS FINANCE NV RegS	0,9%	Belgique	Matériaux
SAZKA GROUP AS RegS	0,9%	#N/A	Consommation discrétionnaire
LOXAM SAS RegS	0,9%	France	Industrie
DUFREY ONE BV RegS	0,9%	Suisse	Consommation discrétionnaire
BENTELER INTERNATIONAL AG RegS	0,9%	Autriche	Consommation discrétionnaire
TELENET FINANCE LUX NOTE RegS	0,9%	Belgique	Services de communication
TDC NET AS MTN RegS	0,9%	Danemark	Services de communication
IHO VERWALTUNGS GMBH RegS	0,9%	Allemagne	Consommation discrétionnaire



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- Quelle était l'allocation des actifs ?



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Au 31 décembre 2024, le Fonds a **99,34%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **0,66%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- -0,04% de liquidités ;
- 0,00% de produits dérivés ;
- 0,69% de valeurs ou de titres ne disposant pas de score ESG.

Le Fonds a donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 80% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;
- Un maximum de 20% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de l'actif net des liquidités et des produits dérivés, et 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas de score ESG.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 31 décembre 2024, la décomposition sectorielle des actifs investis du Fonds est la suivante :

#### OFI HIGH YIELD 2027

Consommation discrétionnaire	20,8%
Matériaux	18,0%
Industrie	14,8%
Services de communication	11,5%
Immobilier	10,6%
Santé	5,8%
Soins de santé	5,2%
Finance	5,2%
Autre	2,4%
Services aux collectivités	2,1%
Technologies de l'information	2,1%
Pétrole et gaz	1,6%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 31 décembre 2024, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

### ● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>2</sup> ?

Oui

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

Non

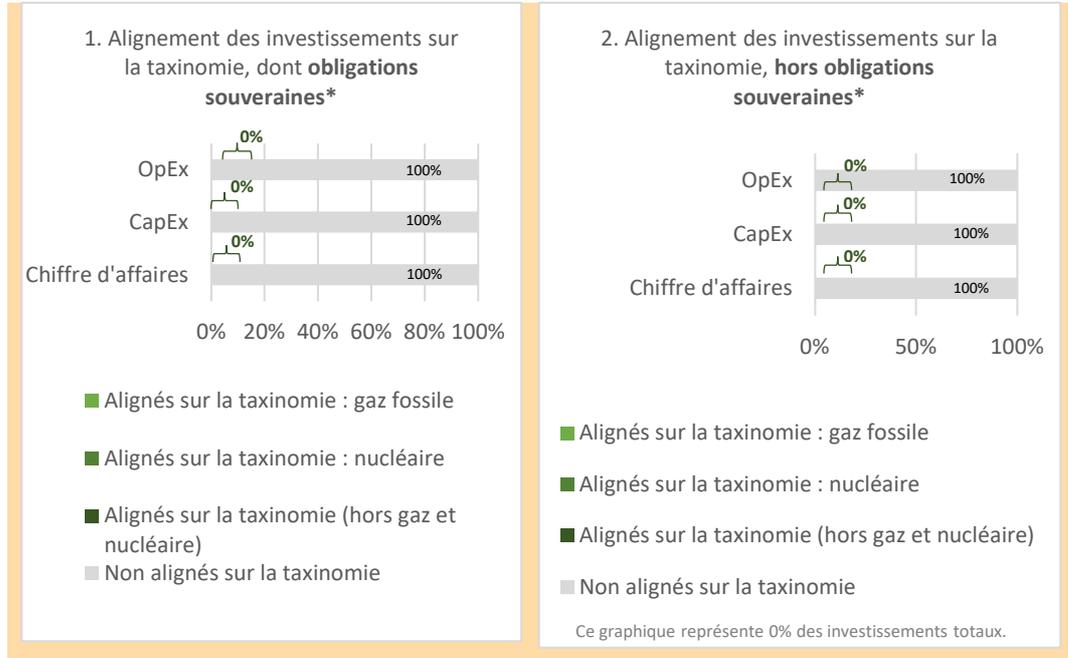
<sup>2</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31 décembre 2024, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 31 décembre 2024, la part d'investissements du Fonds alignés sur la taxinomie de l'UE est restée nulle.



Le symbole représente des investissements durable ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Non applicable.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Non applicable.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas de score ESG.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

#### ● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

#### ● Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

#### ● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



**OFI INVEST HIGH YIELD 2027**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**OFI INVEST HIGH YIELD 2027**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT  
22, rue Vernier  
75017 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI INVEST HIGH YIELD 2027 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :**

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

### **2. Autres instruments financiers du portefeuille :**

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2025.04.29 18:03:12 +0200



## Bilan Actif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-
<b>Titres financiers</b>	<b>1 086 325 355,23</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>1 060 516 456,82</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	1 060 516 456,82
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	-
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>25 808 898,41</b>
OPCVM	25 808 898,41
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
<b>Dépôts (F)</b>	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	-
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
<b>Prêts (I)</b>	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>1 086 325 355,23</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>151 673,03</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>14 309,50</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>165 982,53</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>1 086 491 337,76</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	1 029 355 781,18
Report à nouveau sur revenu net	6 312 309,59
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	49 577 157,98
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 085 245 248,75</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>1 085 245 248,75</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>-</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>-</b>
<b>Emprunts (C)</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs :</b>	
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>1 246 089,01</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>1 246 089,01</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>1 086 491 337,76</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros

	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	37 563 393,94
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	38 259,60
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>37 601 653,54</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-699,87
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>-699,87</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>37 600 953,67</b>
<b>Autres produits :</b>	<b>-</b>
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
<b>Autres charges :</b>	<b>-8 984 350,35</b>
Frais de gestion de la société de gestion	-8 984 350,35
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-8 984 350,35</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>28 616 603,32</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-1 080 379,46</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>27 536 223,86</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2024 en euros (suite)

	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus et moins-values réalisées	894 817,24
Frais de transactions externes et frais de cession	-94 072,04
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>800 745,20</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>-46 299,59</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>754 445,61</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	21 970 128,96
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,31
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>21 970 129,27</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-683 640,76</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>21 286 488,51</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>49 577 157,98</b>

## ANNEXE

### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du Fonds est une stratégie de portage qui consiste à investir dans des obligations et autres titres de créance et à les détenir jusqu'à maturité (« buy and hold »). La stratégie du Fonds sera d'acquérir les titres sélectionnés et de les détenir jusqu'à leur maturité afin d'en percevoir les coupons distribués et leur remboursement final ou anticipé. Les titres acquis en portefeuille auront une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027. Dans l'optique d'une dissolution du Fonds au 31 décembre 2027, les titres ayant une maturité résiduelle d'au plus 6 mois seront cédés.

Afin de réaliser son objectif, le Fonds investit en obligations et autres titres de créance, libellés en euro ou en devises, et émis par des entreprises publiques, des Etats, des organismes supranationaux ou privées de toute origine géographique. Accessoirement (10% de l'actif net), le Fonds pourra également investir dans les mêmes conditions en obligations convertibles (y compris obligations convertibles contingentes dites Cocos).

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger). Elles sont utilisées dans le but d'améliorer le rendement du portefeuille, mais avec un risque supplémentaire lié à leur caractère subordonné à d'autres types de dettes, et à l'activation automatique (ou au grès du régulateur de l'émetteur) de clauses pouvant engendrer la perte totale de l'investissement.

Le gérant investira progressivement de manière active et discrétionnaire sur tout type de titres : titres spéculatifs (dits à haut rendement ou *High Yield*), *Investment Grade*), afin de saisir toutes les opportunités de marché. Les titres spéculatifs, plus risqués, présentent d'une manière générale des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Aussi, même si le Fonds a une stratégie initiale « Buy and hold », les gérants se laissent la possibilité de saisir des opportunités de marché en vendant /achetant des titres après la phase de constitution du portefeuille. L'exposition au marché ainsi que la durée seront gérées activement.

Le Fonds pourra détenir à l'acquisition des titres notés au minimum « BB- ». La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de BB- (en application de la politique de notation d'Ofi invest Asset Management), cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Dans tous les cas, une dégradation en catégorie CCC entraînera la vente de l'instrument dans les 3 mois.

Le Fonds cherche à optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2027 et sélectionner les émetteurs (parmi un gisement diversifié de 276 émetteurs provenant de divers secteurs et de divers pays), présentant la probabilité de défaut moins importante au regard du rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

Le portefeuille du Fonds est construit autour d'une approche « bottom up » pour la sélection des titres (i.e. extraire la valeur relative d'une signature par rapport à une autre) et « top down » pour l'optimisation du portefeuille (i.e. degré d'exposition au marché High Yield - investissements spéculatifs plus risqués), allocation sectorielle ou par catégorie de notation.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni taille de capitalisation des émetteurs prédéfinie dans la sélection des titres en portefeuille.

Le Fonds a vocation à investir en euro mais peut également acquérir des titres dans d'autres devises (USD, GBP, ...) ; le risque de change est alors systématiquement couvert. Cette couverture pouvant s'avérer imparfaite, le Fonds pourra être exposé à un risque résiduel de change.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6. Compte tenu de la stratégie du Fonds, la sensibilité du portefeuille déclinera avec le temps.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps.

L'exposition du Fonds aux obligations et obligations convertibles diminuera en raison de l'arrivée à échéance des titres. A l'approche de l'échéance du Fonds, Le Fonds sera géré en monétaire et en référence aux taux moyen du marché monétaire en Euro (Eonia capitalisé, €ster). Le Fonds optera alors, après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour une dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre OPC. Le gérant se réserve toutefois la possibilité d'investir sur des obligations d'émetteurs privés et publics en fin de vie du Fonds si leur rendement s'avère meilleur, sans que la maturité de ces titres puisse excéder 6 mois après la date d'échéance du Fonds.

En outre, le Fonds pourra investir, dans la limite de 100% de l'actif net, sur les instruments financiers à terme français et étrangers ou négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sans recherche de surexposition. Il pourra prendre des positions en vue de couvrir et d'exposer le portefeuille au risque de taux et en vue de couvrir le portefeuille aux risques de change et de crédit. Il négociera également des contrats de swap et/ou de change à terme afin de couvrir le portefeuille contre le risque de change avec toutefois un risque résiduel.

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021 <sup>(1)</sup>	10/07/2020 <sup>(2)</sup>
<b>Actif net</b>					
en EUR	1 085 245 248,75	1 009 723 708,59	108 926 819,99	74 869 182,81	27 252 000,00
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts IC	517 393,7444	776 860,8870	416 114,6347	189 910,8162	70 500,0000
Catégorie de parts ID	496 046,4302	781 574,4302	716 503,4113	489 729,1959	202 000,0000
Catégorie de parts RFC	7 589,9904	6 671,6360	10,0000	10,0000	10,0000
Catégorie de parts RFD	10,0000	10,0000	10,0000	10,0000	10,0000
Catégorie de parts RC	340 624,6366	287 820,2717	1 021,5116	-	-
Catégorie de parts RD	12 437,8858	12 343,8858	1,5000	-	-
Catégorie de parts A	1 693 899,0000	1 768 338,0000	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027	6 729 015,0000	5 893 244,0000	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts IC en EUR	113,77	108,23	97,96	110,15	100,00
Catégorie de parts ID en EUR	105,35	102,64	94,98	110,15	100,00
Catégorie de parts RFC en EUR	113,16	107,76	97,63	109,95	100,00
Catégorie de parts RFD en EUR	105,21	102,52	94,85	109,95	100,00
Catégorie de parts RC en EUR	117,34	112,19	102,06 <sup>(3)</sup>	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	113,92	111,55	102,12 <sup>(4)</sup>	-	-
Catégorie de parts A en EUR	112,12	107,57 <sup>(5)</sup>	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	110,26	105,34 <sup>(6)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-	-	-	-	-

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices (suite)

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021 <sup>(1)</sup>	10/07/2020 <sup>(2)</sup>
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	3,02	2,45	2,17	3,08	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	2,86	2,32	2,01	2,88	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	2,72	2,66	1,16	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-	0,22	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-	-	-	-	-

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices (suite)

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021 <sup>(1)</sup>	10/07/2020 <sup>(2)</sup>
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts IC en EUR	3,31	-0,42	1,40	2,65	-
Catégorie de parts ID en EUR	0,06	-2,85	-0,76	-0,42	-
Catégorie de parts RFC en EUR	3,18	-0,52	1,23	2,44	-
Catégorie de parts RFD en EUR	0,09	-2,83	-0,77	-0,43	-
Catégorie de parts RC en EUR	2,85	-0,97	0,00	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	0,07	-3,14	-1,08	-	-
Catégorie de parts A en EUR	2,34	-1,32	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	3,91	-1,87	-	-	-

(1) Premier exercice

(2) Date de création

(3) La catégorie de parts RC a été créée le 27/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(4) La catégorie de parts RD a été créée le 27/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(5) La catégorie de parts A a été créée le 12/01/2023 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(6) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 a été créée le 12/06/2023 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## **CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Instruments du marché monétaire

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

#### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

### Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L211-1, III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont valorisées "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier.

## Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

## Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

## Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Une fois la période de souscription terminée, un mécanisme de swing pricing sera mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Toutefois, comme indiqué précédemment, la SGP se laissant la possibilité de procéder avant l'échéance du Fonds à une reconduction de la stratégie d'investissement ou à une fusion absorption avec un autre OPCVM, ce mécanisme de SWING PRICING pourra être supprimé au moment de la mutation.

### Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Le FCP peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, le FCP met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme, encadré par une politique de swing pricing, permet à la Société de Gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent le rachat de parts du FCP en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du Fonds.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de rachats des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de rachat. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des coûts de transaction et des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde des rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la Société de Gestion conformément à la pricing policy OFI.

Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en oeuvre.

### Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

#### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0,55% TTC pour les parts IC et ID
- 0,65% TTC pour les parts RFC et RFD
- 1,05% TTC pour les parts RC et RD
- 1,35% TTC pour les parts A
- 0,72% TTC pour les parts Afer High Yield 2027

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 3 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehmann) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

#### Affectation des sommes distribuables

Pour les parts IC, RC, RFD et A :

##### Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Pour les parts ID, RD et RFD :**

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Pour les parts Afer High Yield 2027 :**

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

Néant

**Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application**

Néant

**Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>1 009 723 708,59</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	156 644 703,72
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-129 776 281,77
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	28 616 603,32
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	800 745,20
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	21 970 129,27
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 734 359,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>1 085 245 248,75</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts IC</b>	
Parts émises	24 001,9230
Parts rachetées	283 469,0656
<b>Catégorie de parts ID</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	285 528,0000
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Parts émises	946,5984
Parts rachetées	28,2440
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
<b>Catégorie de parts RC</b>	
Parts émises	118 663,4991
Parts rachetées	65 859,1342
<b>Catégorie de parts RD</b>	
Parts émises	696,0000
Parts rachetées	602,0000
<b>Catégorie de parts A</b>	
Parts émises	179 181,0000
Parts rachetées	253 620,0000
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
Parts émises	1 149 402,0000
Parts rachetées	313 631,0000

## Commissions

<b>Catégorie de parts IC</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts ID</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts RFC</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts RFD</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts RC</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts RD</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts A</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00

## Caractéristiques des différentes catégories de parts

### FR0013511458 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 IC

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013511466 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 ID

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013511490 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 RFC

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013511516 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 RFD

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013511474 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 RC

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0013511482 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 RD

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

## Caractéristiques des différentes catégories de parts (suite)

### FR001400EQJ8 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 A

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR001400IEG1 - OFI INVEST HIGH YIELD 2027 AFER HIGH YIELD 2027

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
<b>Total</b>	-	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 060 516	1 039 728	20 788	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14	-	-	-	14
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>1 039 728</b>	<b>20 788</b>	<b>-</b>	<b>14</b>

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	30 746	58 240	598 616	372 914	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	14	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

<b>Ventilation par durée résiduelle</b>	<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-3 ans</b>	<b>3-5 ans</b>	<b>&gt;5 ans</b>
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>30 760</b>	<b>58 240</b>	<b>598 616</b>	<b>372 914</b>	<b>-</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

<b>Ventilation par devise</b>	<b>+/-</b>	<b>+/-</b>	<b>+/-</b>	<b>+/-</b>
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

<b>Ventilation par la notation des investissements</b>	<b>Investment Grade</b>	<b>Non Investment Grade</b>	<b>Non notés</b>
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	451 856	602 550	6 111
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>451 856</b>	<b>602 550</b>	<b>6 111</b>

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<b>Ventilation par contrepartie</b>	<b>valeur actuelle constitutive d'une créance</b>	<b>valeur actuelle constitutive d'une dette</b>
Montants exprimés en milliers		
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances	-	-
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Comptes financiers	14	14
<i>Société Générale</i>	14	14

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		-
Collatéral espèces		-
Concours bancaires		-

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>			
FR0000008997 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D France	Monétaire	EUR	25 809
<b>Total</b>				<b>25 809</b>

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2024
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	146 862,50
Souscriptions à recevoir	4 810,53
<b>Total créances</b>	<b>151 673,03</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-753 913,42
Provision commission de mouvement	-2 781,55
Rachats à payer	-489 394,04
<b>Total dettes</b>	<b>-1 246 089,01</b>
<b>Total</b>	<b>-1 094 415,98</b>

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts IC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts ID</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RD</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts A</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,72
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

<b>Autres engagements (par nature de produit)</b>	<b>31/12/2024</b>
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Quantité</b>	<b>Cours</b>	<b>Valeur actuelle (en euros)</b>
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FRO000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	5 549,00	4 651,09	25 808 898,41

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	<b>31/12/2024</b>
<b>Catégorie de parts IC</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>1 673 568,02</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 673 568,02</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 673 568,02</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1 673 568,02
<b>Total</b>	<b>1 673 568,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts ID</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>1 499 343,87</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 499 343,87</b>
Report à nouveau	3 101,23
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 502 445,10</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	1 498 060,22
Report à nouveau du revenu de l'exercice	4 384,88
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>1 502 445,10</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	496 046,4302
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,02
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>23 591,95</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>23 591,95</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>23 591,95</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	23 591,95
<b>Total</b>	<b>23 591,95</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>28,62</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>28,62</b>
Report à nouveau	0,04
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>28,66</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	28,60
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,06
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>28,66</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	10,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,86
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
<b>Catégorie de parts RC</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>943 434,33</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>943 434,33</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>943 434,33</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	943 434,33
<b>Total</b>	<b>943 434,33</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts RD</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>33 757,08</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>33 757,08</b>
Report à nouveau	88,08
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>33 845,16</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	33 831,05
Report à nouveau du revenu de l'exercice	14,11
Capitalisation	-
<b>Total</b>	<b>33 845,16</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	12 437,8858
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,72
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
<b>Catégorie de parts A</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>3 838 508,83</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>3 838 508,83</b>
Report à nouveau	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>3 838 508,83</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	3 838 508,83
<b>Total</b>	<b>3 838 508,83</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
<b>Revenus nets</b>	<b>19 523 991,16</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>19 523 991,16</b>
Report à nouveau	6 309 120,24
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>25 833 111,40</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	25 833 111,40
<b>Total</b>	<b>25 833 111,40</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	6 729 015,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts IC</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>41 493,35</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>41 493,35</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>41 493,35</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	41 493,35
<b>Total</b>	<b>41 493,35</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	517 393,7444
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
<b>Catégorie de parts ID</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>33 777,58</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>33 777,58</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>33 777,58</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	33 777,58
<b>Total</b>	<b>33 777,58</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	496 046,4302
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>604,19</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>604,19</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>604,19</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	604,19
<b>Total</b>	<b>604,19</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	7 589,9904
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>0,95</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>0,95</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>0,95</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	0,95
<b>Total</b>	<b>0,95</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	10,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts RC</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>27 890,04</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>27 890,04</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>27 890,04</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	27 890,04
<b>Total</b>	<b>27 890,04</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	340 624,6366
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
<b>Catégorie de parts RD</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>905,40</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>905,40</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>905,40</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	905,40
<b>Total</b>	<b>905,40</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	12 437,8858
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2024
<b>Catégorie de parts A</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>131 580,53</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>131 580,53</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>131 580,53</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	131 580,53
<b>Total</b>	<b>131 580,53</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	1 693 899,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>518 193,57</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>518 193,57</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>518 193,57</b>
<b>Affectation :</b>	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	518 193,57
<b>Total</b>	<b>518 193,57</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>	
Acomptes unitaires versés	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre d'actions ou parts	6 729 015,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>				-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				-	-
<i>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>1 060 516 456,82</b>	<b>97,72</b>
<i>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				1 060 516 456,82	97,72
AIR FRANCE KLM 8.125% 31/05/2028	Transport	EUR	9 500 000,00	11 167 010,55	1,03
AKELIUS RESIDENTIAL PROP 1% 17/01/2028	Finance/Assurance	EUR	9 460 000,00	8 878 375,42	0,82
ALBION FINANCING 1SARL 5.25% 15/10/2026	Finance/Assurance	EUR	9 015 000,00	9 214 547,03	0,85
ALMIRALL SA 2.125% 30/09/2026	Manufacture	EUR	3 730 000,00	3 715 546,25	0,34
ALSTRIA OFFICE REIT AG 1.50% 15/11/2027	Immobilier	EUR	8 000 000,00	7 209 469,59	0,66
ALTAREA 1.875% 17/01/2028	Immobilier	EUR	9 400 000,00	8 963 020,20	0,83
AMERICAN TOWER CORP 4.125% 16/05/2027	Immobilier	EUR	7 000 000,00	7 366 934,25	0,68
AMPLIFON SPA 1.125% 13/02/2027	Commerce	EUR	6 600 000,00	6 398 170,38	0,59
APT PIPELINES LTD 2% 22/03/2027	Finance/Assurance	EUR	6 000 000,00	5 968 776,16	0,55
ARAMARK 3.125% 01/04/2025	Finance/Assurance	EUR	4 000 000,00	4 030 144,44	0,37
AROUNDTOWN SA 0% 16/07/2026	Immobilier	EUR	2 500 000,00	2 386 075,00	0,22
AROUNDTOWN SA 0.375% 15/04/2027	Immobilier	EUR	5 200 000,00	4 867 158,68	0,45
AROUNDTOWN SA 1.625% 31/01/2028	Immobilier	EUR	1 700 000,00	1 635 275,61	0,15
ASHLAND SERVICES BV 2% 30/01/2028	Finance/Assurance	EUR	9 030 000,00	8 719 729,20	0,80
ATLANTIA 1.875% 12/02/2028	Transport	EUR	1 600 000,00	1 554 609,31	0,14
ATLANTIA SPA 1.875% 13/07/2027	Transport	EUR	7 440 000,00	7 274 670,97	0,67
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 1.75% 01/02/2027	Transport	EUR	6 010 000,00	5 980 631,46	0,55
AVANTOR FUNDING INC 2.625% 01/11/2025	Finance/Assurance	EUR	6 440 000,00	6 431 633,37	0,59
AZELIS GROUP NV 5.75% 15/03/2028	Finance/Assurance	EUR	9 270 000,00	9 742 584,60	0,90
BELDEN INC 3.375% 15/07/2027	Manufacture	EUR	5 180 000,00	5 247 702,60	0,48
BELDEN INC 3.875% 15/03/2028	Manufacture	EUR	4 200 000,00	4 266 213,00	0,39
BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	Manufacture	EUR	9 000 000,00	9 630 449,25	0,89
BERRY GLOBAL INC 1.5% 15/01/2027	Manufacture	EUR	6 885 000,00	6 730 500,60	0,62
CANPACK SA 2.375% 01/11/2027	Manufacture	EUR	8 860 000,00	8 675 005,66	0,80
CARMILA SA 1.625% 30/05/2027	Immobilier	EUR	4 500 000,00	4 406 109,66	0,41
CARMILA SA 2.125% 07/03/2028	Immobilier	EUR	4 400 000,00	4 373 653,64	0,40
CASTELLUM HELSINKI 2% 24/03/2025	Finance/Assurance	EUR	4 130 000,00	4 182 973,19	0,39
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19/07/2026	Manufacture	EUR	8 730 000,00	9 064 422,62	0,84

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CELLNEX FINANCE CO SA 1% 15/09/2027	IT/Communication	EUR	2 000 000,00	1 911 987,40	0,18
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5% 08/06/2028	IT/Communication	EUR	3 900 000,00	3 733 895,26	0,34
CELLNEX FINANCE CO SA 2.25% 12/04/2026	IT/Communication	EUR	1 600 000,00	1 614 667,62	0,15
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19/03/2026	Manufacture	EUR	7 260 000,00	7 292 218,27	0,67
CETIN GROUP BV 3.125% 14/04/2027	Finance/Assurance	EUR	2 900 000,00	2 957 978,95	0,27
COTY INC 3.875% 15/04/2026	Manufacture	EUR	7 900 000,00	7 980 863,08	0,74
COTY INC 4.5% 15/05/2027	Manufacture	EUR	1 610 000,00	1 657 994,10	0,15
CROWN EURO HOLDINGS 5% 15/05/2028	Finance/Assurance	EUR	6 551 000,00	6 962 053,41	0,64
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.875% 01/02/2026	Finance/Assurance	EUR	2 390 000,00	2 414 614,34	0,22
DARLING GLOBAL FINANCE 3.625% 15/05/2026	Finance/Assurance	EUR	4 850 000,00	4 879 940,67	0,45
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	Transport	EUR	3 300 000,00	3 356 562,00	0,31
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11/02/2028	Transport	EUR	5 100 000,00	5 353 439,90	0,49
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08/05/2026	Manufacture	EUR	9 250 000,00	9 368 363,25	0,86
DS SMITH PLC 4.375% 27/07/2027	Manufacture	EUR	3 970 000,00	4 180 958,19	0,39
DUFRY ONE BV 3.375% 15/04/2028	Finance/Assurance	EUR	9 610 000,00	9 641 448,73	0,89
EASYJET FINCO BV 1.875% 03/03/2028	Finance/Assurance	EUR	7 300 000,00	7 141 438,00	0,66
EC FINANCE PLC 3% 15/10/2026	Finance/Assurance	EUR	8 400 000,00	8 069 292,00	0,74
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	Tourisme	EUR	1 000 000,00	1 011 670,00	0,09
ELIS SA 1.625% 03/04/2028	Autres services	EUR	6 500 000,00	6 268 880,48	0,58
ELO SACA 5.875% 17/04/2028	Commerce	EUR	7 000 000,00	6 427 821,92	0,59
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17/06/2027	Finance/Assurance	EUR	5 000 000,00	4 741 373,97	0,44
EUTELSAT SA 2.25% 13/07/2027	IT/Communication	EUR	9 100 000,00	7 791 656,85	0,72
FASTIGHETS AB BALDER 1.25% 28/01/2028	Immobilier	EUR	5 440 000,00	5 139 582,39	0,47
FAURECIA 2.375% 15/06/2027	Manufacture	EUR	3 760 000,00	3 583 834,60	0,33
FAURECIA 2.75% 15/02/2027	Manufacture	EUR	2 140 000,00	2 065 410,30	0,19
FAURECIA 3.75% 15/06/2028	Manufacture	EUR	3 600 000,00	3 517 794,00	0,32
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 2.386% 17/02/2026	Finance/Assurance	EUR	1 850 000,00	1 872 156,33	0,17
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 4.867% 03/08/2027	Manufacture	EUR	7 080 000,00	7 508 279,09	0,69
GEN MOTORS 4.5% 22/11/2027	Finance/Assurance	EUR	5 240 000,00	5 473 903,55	0,50
GESTAMP AUTOMOCION SA 3.25% 30/04/2026	Manufacture	EUR	8 880 000,00	8 896 494,60	0,82
GETLINK SE 3.5% 30/10/2025	Transport	EUR	6 660 000,00	6 654 749,70	0,61
GRAND CITY PROPERTIES SA 1.375% 03/08/2026	Immobilier	EUR	9 400 000,00	9 214 666,77	0,85
GRUENENTHAL GMBH 4.125% 15/05/2028	Manufacture	EUR	9 490 000,00	9 587 936,80	0,88
HAPAG LLOYD AG 2.5% 15/04/2028	Transport	EUR	8 520 000,00	8 350 934,80	0,77
HEIDELBERGCEMENT AG 1.5% 07/02/2025	Manufacture	EUR	5 500 000,00	5 565 590,66	0,51
HEIMSTADEN BOSTAD TRESRY 1.0% 13/04/2028	Finance/Assurance	EUR	6 280 000,00	5 786 644,92	0,53

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HEMSO FASTIGHETS AB 1.00% 09/09/2026	Immobilier	EUR	4 700 000,00	4 591 326,99	0,42
HEMSO TREASURY OYJ 0% 19/01/2028	Finance/Assurance	EUR	1 920 000,00	1 747 718,40	0,16
HLDNG DINFRA METIERS 4.5% 06/04/2027	Finance/Assurance	EUR	8 300 000,00	8 720 928,25	0,80
HORNBACH BAUMARKT AG 3.25% 25/10/2026	Commerce	EUR	7 700 000,00	7 753 922,15	0,71
HUHTAMAKI OYJ 4.25% 09/06/2027	Manufacture	EUR	8 300 000,00	8 712 005,18	0,80
HUNTSMAN INTERNATIONAL L 4.25% 01/04/2025	Manufacture	EUR	6 500 000,00	6 567 867,22	0,61
IHO VERWALTUNGS GMBH 8.75% PIK 15/05/2028	Manufacture	EUR	8 958 000,00	9 574 101,38	0,88
ILIAD SA 5.375% 14/06/2027	IT/Communication	EUR	9 300 000,00	10 030 178,67	0,92
IMCD NV 2.125% 31/03/2027	Commerce	EUR	4 637 000,00	4 598 443,03	0,42
IMERYS SA 1.50% 15/01/2027	Mines	EUR	6 400 000,00	6 313 908,46	0,58
INEOS STYROLUTION GROUP GMBH 2.25% 16/01/2027	Manufacture	EUR	5 330 000,00	5 269 397,90	0,49
INFRASTRUTTURE WIRELESS 1.875% 08/07/2026	IT/Communication	EUR	7 000 000,00	6 961 116,44	0,64
INPOST NA 2.25% 15/07/2027	Transport	EUR	7 630 000,00	7 538 897,80	0,69
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/06/2026	Culture	EUR	8 290 000,00	8 305 087,80	0,77
INTL CONSOLIDATED AIRLIN 1.5% 04/07/2027	Transport	EUR	7 800 000,00	7 587 610,27	0,70
INTL FLAVOR AND FRAGRANCES 1.8% 25/09/2026	Manufacture	EUR	8 740 000,00	8 614 069,77	0,79
IQVIA INC 2.875% 15/06/2028	Science/Technologie	EUR	9 130 000,00	8 951 029,18	0,82
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 6.875% 15/11/2026	Manufacture	EUR	5 000 000,00	5 335 183,33	0,49
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 4.5% 15/01/2026	Manufacture	EUR	4 000 000,00	4 118 080,00	0,38
JAMES HARDIE INTL FIN 3.625% 01/10/2026	Finance/Assurance	EUR	7 547 000,00	7 620 235,25	0,70
JCDECAUX SA 2.625% 24/04/2028	Science/Technologie	EUR	5 200 000,00	5 250 893,04	0,48
LANXESS AG 1.75% 22/03/2028	Manufacture	EUR	7 100 000,00	6 861 583,95	0,63
LEONARDO SPA 2.375% 08/01/2026	Manufacture	EUR	3 180 000,00	3 240 851,04	0,30
LEVI STRAUSS CO 3.375% 15/03/2027	Manufacture	EUR	8 464 000,00	8 542 588,24	0,79
LKQ EURO HDG BV 4.125% 01/04/2028	Finance/Assurance	EUR	8 100 000,00	8 262 499,50	0,76
LOGICR FINANCIAL SARL 1.625% 15/07/2027	Finance/Assurance	EUR	8 110 000,00	7 859 381,00	0,72
LORCA TELECOM BONDCO 4% 18/09/2027	Finance/Assurance	EUR	9 000 000,00	9 124 110,00	0,84
LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	Culture	EUR	9 477 000,00	10 030 867,47	0,92
LOXAM SAS 4.5% 15/02/2027	Admin. privée	EUR	9 460 000,00	9 698 013,60	0,89
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	Manufacture	EUR	9 100 000,00	8 122 896,85	0,75
MATTERHORN TELECOM SA 3.125% 15/09/2026	Finance/Assurance	EUR	5 400 000,00	5 411 097,00	0,50
MATTERHORN TELECOM SA 4% 15/11/2027	Finance/Assurance	EUR	4 200 000,00	4 225 760,00	0,39
MERCEDES BNZ INT FINCE FRN 29/09/2025	Finance/Assurance	EUR	6 600 000,00	6 601 543,67	0,61
MERCIALYS SA 2% 03/11/2027	Immobilier	EUR	600 000,00	585 025,48	0,05

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	Finance/Assurance	EUR	5 000 000,00	5 226 005,21	0,48
NEXANS SA 5.5% 05/04/2028	Manufacture	EUR	7 100 000,00	7 816 581,60	0,72
NEXI SPA 1.625% 30/04/2026	Finance/Assurance	EUR	8 820 000,00	8 654 217,08	0,80
NISSAN MOTOR CO 2.652% 17/03/2026	Manufacture	EUR	8 700 000,00	8 824 897,20	0,81
NOKIA OYJ 3.125% 15/05/2028	Manufacture	EUR	5 630 000,00	5 762 803,99	0,53
NOMAD FOODS BONDCO PLC 2.5% 24/06/2028	Finance/Assurance	EUR	9 150 000,00	8 897 155,00	0,82
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15/05/2028	Manufacture	EUR	9 300 000,00	9 737 596,00	0,90
OPTICS BIDCO SPA 2.375% 12/10/2027	Finance/Assurance	EUR	2 490 000,00	2 439 659,02	0,22
OPTICS BIDCO SPA 6.875% 15/02/2028	Finance/Assurance	EUR	6 332 000,00	7 064 496,60	0,65
ORANO SA 3.375% 23/04/2026	Manufacture	EUR	1 800 000,00	1 848 489,78	0,17
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	Manufacture	EUR	5 800 000,00	6 265 749,53	0,58
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	Manufacture	EUR	9 300 000,00	9 107 129,63	0,84
PAPREC HOLDING SA 6.50% 17/11/2027	Finance/Assurance	EUR	9 594 000,00	10 232 725,88	0,94
PLAYTECH 4.25% 2026	Tourisme	EUR	891 000,00	901 971,41	0,08
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	Culture	EUR	7 200 000,00	7 483 236,53	0,69
PPF ARENA 1BV 3.125% 27/03/2026	IT/Communication	EUR	2 380 000,00	2 429 560,73	0,22
PPF TELECOM GROUP BV 3.25% 29/09/2027	IT/Communication	EUR	4 520 000,00	4 537 663,91	0,42
PVH CORP 3.125% 15/12/2027	Manufacture	EUR	6 370 000,00	6 376 186,42	0,59
Q PARK HOLDING I BV 2% 01/03/2027	Transport	EUR	9 000 000,00	8 879 620,68	0,82
RENAULT SA 1.125% 04/10/2027	Manufacture	EUR	2 500 000,00	2 374 036,99	0,22
RENAULT SA 2.5% 01/04/2028	Manufacture	EUR	1 700 000,00	1 691 266,42	0,16
RENAULT SA 2.5% 02/06/2027	Manufacture	EUR	4 300 000,00	4 302 906,92	0,40
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	Commerce	EUR	7 920 000,00	7 617 475,80	0,70
ROLLS ROYCE PLC 1.625% 09/05/2028	Manufacture	EUR	6 270 000,00	6 084 034,38	0,56
ROLLS ROYCE PLC 4.625% 16/02/2026	Manufacture	EUR	1 700 000,00	1 756 084,18	0,16
SAGAX AB 2.25% 13/03/2025	Immobilier	EUR	8 500 000,00	8 639 625,89	0,80
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15/07/2026	Finance/Assurance	EUR	8 870 000,00	9 040 163,05	0,83
SAPPI PAPIER HOLDING GMBH 3.625% 15/03/2028	Manufacture	EUR	9 240 000,00	9 302 046,60	0,86
SAZKA GROUP AS 3.875% 15/02/2027	Culture	EUR	9 580 000,00	9 726 326,52	0,90
SCHAEFFLER AG 4.5% 14/08/2026	Manufacture	EUR	2 700 000,00	2 799 891,49	0,26
SELP FINANCE SARL 1.5% 20/11/2025	Immobilier	EUR	3 000 000,00	2 968 644,66	0,27
SELP FINANCE SARL 3.75% 10/08/2027	Immobilier	EUR	6 660 000,00	6 868 657,80	0,63
SES SA 0.875% 04/11/2027	IT/Communication	EUR	8 400 000,00	7 803 334,19	0,72
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 4.188% 18/12/2025	Finance/Assurance	EUR	7 400 000,00	7 427 858,53	0,68
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18/06/2025	Manufacture	EUR	5 600 000,00	5 576 631,67	0,51
SILGAN HOLDINGS INC 2.25% 01/06/2028	Manufacture	EUR	9 170 000,00	8 859 595,50	0,82
SMURFIT KAPPA TREASURY 1.5% 15/09/2027	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 267 487,00	0,12
SOFTBANK GROUP CORP 3.125% 19/09/2025	IT/Communication	EUR	2 270 000,00	2 279 438,16	0,21
SOFTBANK GROUP CORP 5% 15/04/2028	IT/Communication	EUR	6 880 000,00	7 145 453,33	0,66

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPCM SA 2% 01/02/2026	Finance/Assurance	EUR	6 630 000,00	6 576 919,93	0,61
SPIE SA 2.625% 18/06/2026	Science/Technologie	EUR	5 700 000,00	5 758 035,37	0,53
SUDZUCKER INT FINANCE 5.125% 31/10/2027	Finance/Assurance	EUR	6 000 000,00	6 323 257,81	0,58
SYNTHOMER PLC 3.875% 01/07/2025	Manufacture	EUR	7 580 000,00	7 551 463,41	0,70
SYNTHOS SA 2.5% 07/06/2028	Manufacture	EUR	7 710 000,00	7 138 500,53	0,66
TDC NET AS 5.056% 31/05/2028	IT/Communication	EUR	8 940 000,00	9 599 762,69	0,88
TDF INFRASTRUCTURE SAS 2.50% 07/04/2026	IT/Communication	EUR	2 900 000,00	2 943 881,77	0,27
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	Mines	EUR	1 520 000,00	1 429 622,05	0,13
TECHNIPFMC PLC VAR 30/06/2025	Mines	EUR	6 500 000,00	6 759 082,88	0,62
TELECOM ITALIA SPA 6.875% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	9 198 000,00	10 300 304,07	0,95
TELEFONAKTIEBOLAGET LM E 1.125% 08/02/2027	Manufacture	EUR	7 910 000,00	7 704 525,43	0,71
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.50% 01/03/2028	Finance/Assurance	EUR	9 500 000,00	9 606 672,61	0,89
TELEPERFORMANCE 0.25% 26/11/2027	Science/Technologie	EUR	1 400 000,00	1 308 244,38	0,12
TEOLLISUUDEN VOIMA OYJ 2.625% 31/03/2027	Energie	EUR	7 020 000,00	7 110 439,72	0,66
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15/04/2028	Finance/Assurance	EUR	5 000 000,00	5 291 087,50	0,49
TEREOS FINANCE GRP I 4.75% 30/04/2027	Finance/Assurance	EUR	4 570 000,00	4 655 653,23	0,43
TEVA PHARM FNC NL II 1.875% 31/03/2027	Finance/Assurance	EUR	9 570 000,00	9 421 481,47	0,87
TRATON FINANCE LUX SA 4.5% 23/11/2026	Finance/Assurance	EUR	8 000 000,00	8 237 638,36	0,76
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23/06/2027	Finance/Assurance	EUR	8 120 000,00	7 893 444,88	0,73
VALEO SA 5.375% 28/05/2027	Manufacture	EUR	8 700 000,00	9 347 517,16	0,86
VERALLIA SA 1.625% 14/05/2028	Manufacture	EUR	6 600 000,00	6 375 255,53	0,59
VF CORP 0.25% 25/02/2028	Manufacture	EUR	8 210 000,00	7 336 275,20	0,68
VGP NV 1.625% 17/01/2027	Immobilier	EUR	9 100 000,00	8 952 201,58	0,82
VILMORIN ET COMP 1.375% 26/03/2028	Agriculture	EUR	6 700 000,00	6 111 277,42	0,56
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 3.75% 28/09/2027	Finance/Assurance	EUR	6 000 000,00	6 151 294,52	0,57
VOLVO CAR AB 2% 24/01/2025	Manufacture	EUR	1 730 000,00	1 759 552,65	0,16
VOLVO CAR AB 2.50% 07/10/2027	Manufacture	EUR	6 850 000,00	6 756 753,67	0,62
VONOVIA SE 0.375% 16/06/2027	Immobilier	EUR	3 800 000,00	3 585 851,26	0,33
VONOVIA SE 4.75% 23/05/2027	Immobilier	EUR	4 200 000,00	4 495 389,45	0,41
WERFEN SA SPAIN 4.625% 06/06/2028	Manufacture	EUR	7 000 000,00	7 511 744,11	0,69
WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	Manufacture	EUR	5 900 000,00	5 989 431,88	0,55
WPC EUROBOND BV 2.25% 09/04/2026	Finance/Assurance	EUR	6 660 000,00	6 726 081,80	0,62
ZF EUROPE FINANCE BV 2.50% 23/10/2027	Finance/Assurance	EUR	9 500 000,00	9 004 399,32	0,83
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>25 808 898,41</b>	<b>2,38</b>
<i>OPCVM</i>				25 808 898,41	2,38
OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	Finance/Assurance	EUR	5 549,00	25 808 898,41	2,38
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>1 086 325 355,23</b>	<b>100,10</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
<b>Total</b>	-	-		-		-

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
Total Actions		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
<b>Change</b>				
Total Change		-	-	-
<b>Crédit</b>				
Total Crédit		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
Total Autres expositions		-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-				

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
Total Actions		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
<b>Change</b>				
Total Change		-	-	-
<b>Crédit</b>				
Total Crédit		-	-	-
<b>Autres expositions</b>				
Total Autres expositions		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 086 325 355,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	165 982,53
Autres passifs (-)	-1 246 089,01
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>1 085 245 248,75</b>

**COMPTES ANNUELS**  
**29 décembre 2023**

## Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>1 005 474 962,08</b>	<b>108 921 116,31</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>962 125 636,87</b>	<b>106 668 588,88</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	962 125 636,87	106 668 588,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>43 349 325,21</b>	<b>2 252 527,43</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	43 349 325,21	2 252 527,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>4 787 585,04</b>	<b>20 150,00</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 787 585,04	20 150,00
<b>Comptes financiers</b>	<b>70 464,22</b>	<b>23 375,17</b>
Liquidités	70 464,22	23 375,17
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 010 333 011,34</b>	<b>108 964 641,48</b>

## Bilan au 29 décembre 2023 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>1 017 220 832,00</b>	<b>107 331 922,36</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	-	-
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>1 468,27</b>	<b>4 821,49</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-21 723 728,74</b>	<b>-878 730,27</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>14 225 137,06</b>	<b>2 468 806,41</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 009 723 708,59</b>	<b>108 926 819,99</b>
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>609 302,75</b>	<b>37 821,49</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	609 302,75	37 821,49
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>1 010 333 011,34</b>	<b>108 964 641,48</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50 329,58	194,89
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	11 351 599,48	2 464 854,42
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>11 401 929,06</b>	<b>2 465 049,31</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	4 944,60	1 956,56
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>4 944,60</b>	<b>1 956,56</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>11 396 984,46</b>	<b>2 463 092,75</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 118 801,54	465 545,63
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>8 278 182,92</b>	<b>1 997 547,12</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	5 946 954,14	471 259,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>14 225 137,06</b>	<b>2 468 806,41</b>

## ANNEXE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour (Bourse de Paris).

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

#### Instrument financiers

##### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

##### Titres de créances

les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

##### Instrument du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

##### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

**Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier**

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont valorisées "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier.

**Acquisitions et cessions temporaires de titres**

Non applicable

**Dépôts**

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

**Devises**

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Une fois la période de souscription terminée, un mécanisme de swing pricing sera mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation. Toutefois, comme indiqué précédemment, la SGP se laissant la possibilité de procéder avant l'échéance du Fonds à une reconduction de la stratégie d'investissement ou à une fusion absorption avec un autre OPCVM, ce mécanisme de SWING PRICING pourra être supprimé au moment de la mutation.

**Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :**

Le FCP peut subir une baisse de sa valeur liquidative ("VL") en raison des ordres de rachat effectués par les investisseurs, à un cours qui ne reflète pas les coûts de réajustement associés aux opérations de désinvestissement du portefeuille. Afin de réduire l'impact de cette dilution et de protéger les intérêts des porteurs existants, le FCP met en place un mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement. Ce mécanisme, encadré par une politique de swing pricing, permet à la Société de Gestion de s'assurer de faire supporter les coûts de réajustement aux investisseurs qui demandent le rachat de parts du FCP en épargnant ainsi les porteurs qui demeurent au sein du Fonds.

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de rachats des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts du FCP dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net du FCP, la VL peut être ajustée à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de rachat. La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des coûts de transaction et des taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde des rachats au sein du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de Gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La politique de détermination des mécanismes du Swing Pricing est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

L'application du swing est à la discrétion de la Société de Gestion conformément à la pricing policy OFI.

Conformément à la réglementation, les paramètres de ce dispositif ne sont connus que des personnes en charge de sa mise en oeuvre.

#### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

#### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

#### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net, tout OPC inclus, ne peut être supérieur à :

- 0,55% TTC pour les parts IC et ID
- 0,65% TTC pour les parts RFC et RFD
- 1,05% TTC pour les parts RC et RD
- 1,35% TTC pour les parts A
- 0,72% TTC pour les parts Afer High Yield 2027

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 3 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du Code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehmann) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

#### Affectation des sommes distribuables

##### Pour les parts IC – RC et RFD et A :

##### Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

##### Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Pour les parts ID – RD et RFD :**

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

**Pour les parts Afer High Yield 2027 :**

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La Société de Gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>108 926 819,99</b>	<b>74 869 182,81</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	869 870 702,76	44 877 265,92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-17 720 125,82	-232 464,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 174 867,08	167 117,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 459 963,65	-1 577 283,35
Plus-values réalisées sur contrats financiers	450 400,00	615 820,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-122 000,00
Frais de transaction	-213 009,31	-26 079,92
Différences de change	-0,31	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	52 042 154,39	-9 742 379,20
Différence d'estimation exercice N	44 522 571,30	
Différence d'estimation exercice N - 1	-7 519 583,09	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-177 480,00
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-1 627 459,84	-1 722 427,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	8 278 182,92	1 997 547,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	1 140,38 <sup>(1)</sup>	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>1 009 723 708,59</b>	<b>108 926 819,99</b>

(1) Soutle fusion

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>962 125 636,87</b>	<b>95,29</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	962 125 636,87	95,29
<b>Titres de créances</b>	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	943 053 056,33	93,40	5 843 479,13	0,58	13 229 101,41	1,31	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	70 464,22	0,01
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	1 753 224,00	0,17	319 250 857,06	31,62	641 121 555,81	63,49	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	70 464,22	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7,02	0,00	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2023
<b>Créances</b>	
Coupons à recevoir	285 975,00
Souscriptions à recevoir	4 501 610,04
<b>Total créances</b>	<b>4 787 585,04</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-601 456,12
Provision commission de mouvement	-7 846,63
<b>Total dettes</b>	<b>-609 302,75</b>
<b>Total</b>	<b>4 178 282,29</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts IC</b>	
Parts émises	442 184,6024
Parts rachetées	81 438,3501
<b>Catégorie de parts ID</b>	
Parts émises	97 523,0189
Parts rachetées	32 452,0000
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Parts émises	6 817,1655
Parts rachetées	155,5295
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
<b>Catégorie de parts RC</b>	
Parts émises	319 633,8679
Parts rachetées	32 835,1078
<b>Catégorie de parts RD</b>	
Parts émises	15 995,7027
Parts rachetées	3 653,3169
<b>Catégorie de parts A</b>	
Parts émises	1 786 694,0000 <sup>(2)</sup>
Parts rachetées	18 356,0000
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
Parts émises	5 893 244,0000 <sup>(3)</sup>
Parts rachetées	-

(2) La catégorie de parts A a été créée le 12/01/2023.

(3) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 a été créée le 12/06/2023.

## Commissions

<b>Catégorie de parts IC</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts ID</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RC</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RD</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts A</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts IC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts ID</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RFD</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Frais de gestion (suite)

<b>Catégorie de parts RC</b>		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,00
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
<b>Catégorie de parts RD</b>		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,00
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
<b>Catégorie de parts A</b>		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,35 <sup>(4)</sup>
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,72 <sup>(5)</sup>
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

(4) La catégorie de parts A ayant été créée le 12/01/2023, le taux présenté a été annualisé.

(5) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 ayant été créée le 12/06/2023, le taux présenté a été annualisé.

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
	Néant			
<b>Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
	Néant			

## Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0000008997	OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	9 687,5629	4 474,74	43 349 325,21

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Catégorie de parts IC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 991 650,21	916 294,91
<b>Total</b>	<b>1 991 650,21</b>	<b>916 294,91</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 991 650,21	916 294,91
<b>Total</b>	<b>1 991 650,21</b>	<b>916 294,91</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts ID</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	1 468,20	4 821,48
Résultat	1 918 275,30	1 551 336,92
<b>Total</b>	<b>1 919 743,50</b>	<b>1 556 158,40</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 914 857,35	1 554 812,40
Report à nouveau de l'exercice	4 886,15	1 346,00
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>1 919 743,50</b>	<b>1 556 158,40</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	781 574,4302	716 503,4113
Distribution unitaire	2,45	2,17
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	16 361,74	20,42
<b>Total</b>	<b>16 361,74</b>	<b>20,42</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	16 361,74	20,42
<b>Total</b>	<b>16 361,74</b>	<b>20,42</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RFD</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,07	0,01
Résultat	23,17	20,16
<b>Total</b>	<b>23,24</b>	<b>20,17</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	23,20	20,10
Report à nouveau de l'exercice	0,04	0,07
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>23,24</b>	<b>20,17</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	10,0000
Distribution unitaire	2,32	2,01
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Catégorie de parts RC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	614 046,96	1 132,26 <sup>(6)</sup>
<b>Total</b>	<b>614 046,96</b>	<b>1 132,26</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	614 046,96	1 132,26
<b>Total</b>	<b>614 046,96</b>	<b>1 132,26</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RD</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	32 922,17	1,74 <sup>(7)</sup>
<b>Total</b>	<b>32 922,17</b>	<b>1,74</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	32 834,74	1,74
Report à nouveau de l'exercice	87,43	0,00
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>32 922,17</b>	<b>1,74</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	12 343,8858	1,5000
Distribution unitaire	2,66	1,16
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 829 841,73 <sup>(8)</sup>	-
<b>Total</b>	<b>2 829 841,73</b>	-
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 829 841,73	-
<b>Total</b>	<b>2 829 841,73</b>	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	6 822 015,78 <sup>(9)</sup>	-
<b>Total</b>	<b>6 822 015,78</b>	-
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 296 513,68	-
Report à nouveau de l'exercice	5 525 502,10	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>6 822 015,78</b>	-
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	5 893 244,0000	-
Distribution unitaire	0,22	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(6) La catégorie de parts RC a été créée le 27/06/2022.

(7) La catégorie de parts RD a été créée le 27/06/2022.

(8) La catégorie de parts A a été créée le 12/01/2023.

(9) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 a été créée le 12/06/2023.

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Catégorie de parts IC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 324 944,27	-330 169,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-2 324 944,27</b>	<b>-330 169,96</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 324 944,27	-330 169,96
<b>Total</b>	<b>-2 324 944,27</b>	<b>-330 169,96</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	776 860,8870	416 114,6347
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts ID</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 233 956,94	-547 416,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-2 233 956,94</b>	<b>-547 416,21</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-2 233 956,94	-547 416,21
<b>Total</b>	<b>-2 233 956,94</b>	<b>-547 416,21</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	781 574,4302	716 503,4113
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RFC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-19 885,41	-8,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-19 885,41</b>	<b>-8,05</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-19 885,41	-8,05
<b>Total</b>	<b>-19 885,41</b>	<b>-8,05</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	6 671,6360	10,0000
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RFD</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-28,32	-7,74
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-28,32</b>	<b>-7,74</b>

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-28,32	-7,74
<b>Total</b>	<b>-28,32</b>	<b>-7,74</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	10,0000	10,0000
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RC</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-895 196,82	-1 126,68 <sup>(10)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-895 196,82</b>	<b>-1 126,68</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-895 196,82	-1 126,68
<b>Total</b>	<b>-895 196,82</b>	<b>-1 126,68</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	287 820,2717	1 021,5116
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RD</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-38 830,07	-1,63 <sup>(11)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-38 830,07</b>	<b>-1,63</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-38 830,07	-1,63
<b>Total</b>	<b>-38 830,07</b>	<b>-1,63</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	12 343,8858	1,5000
Distribution unitaire	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 174 663,69 <sup>(12)</sup>	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-5 174 663,69</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 174 663,69	-
<b>Total</b>	<b>-5 174 663,69</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1 768 338,0000	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 036 223,22 <sup>(13)</sup>	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-11 036 223,22</b>	<b>-</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 036 223,22	-
<b>Total</b>	<b>-11 036 223,22</b>	<b>-</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	5 893 244,0000	-
Distribution unitaire	-	-

(10) La catégorie de parts RC a été créée le 27/06/2022.

(11) La catégorie de parts RD a été créée le 27/06/2022.

(12) La catégorie de parts A a été créée le 12/01/2023.

(13) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 a été créée le 12/06/2023.

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021 <sup>(14)</sup>	10/07/2020 <sup>(15)</sup>
<b>Actif net</b>				
en EUR	1 009 723 708,59	108 926 819,99	74 869 182,81	27 252 000,00
<b>Nombre de titres</b>				
Catégorie de parts IC	776 860,8870	416 114,6347	189 910,8162	70 500,0000
Catégorie de parts ID	781 574,4302	716 503,4113	489 729,1959	202 000,0000
Catégorie de parts RFC	6 671,6360	10,0000	10,0000	10,0000
Catégorie de parts RFD	10,0000	10,0000	10,0000	10,0000
Catégorie de parts RC	287 820,2717	1 021,5116	-	-
Catégorie de parts RD	12 343,8858	1,5000	-	-
Catégorie de parts A	1 768 338,0000	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027	5 893 244,0000	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>				
Catégorie de parts IC en EUR	108,23	97,96	110,15	100,00
Catégorie de parts ID en EUR	102,64	94,98	110,15	100,00
Catégorie de parts RFC en EUR	107,76	97,63	109,95	100,00
Catégorie de parts RFD en EUR	102,52	94,85	109,95	100,00
Catégorie de parts RC en EUR	112,19	102,06 <sup>(16)</sup>	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	111,55	102,12 <sup>(17)</sup>	-	-
Catégorie de parts A en EUR	107,57 <sup>(18)</sup>	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	105,34 <sup>(19)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>				
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-	-	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)

	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021 <sup>(14)</sup>	10/07/2020 <sup>(15)</sup>
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>				
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	2,45	2,17	3,08	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	2,32	2,01	2,88	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	2,66	1,16	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	0,22	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>				
Catégorie de parts IC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts ID en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RC en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>				
Catégorie de parts IC en EUR	-0,42	1,40	2,65	-
Catégorie de parts ID en EUR	-2,85	-0,76	-0,42	-
Catégorie de parts RFC en EUR	-0,52	1,23	2,44	-
Catégorie de parts RFD en EUR	-2,83	-0,77	-0,43	-
Catégorie de parts RC en EUR	-0,97	0,00	-	-
Catégorie de parts RD en EUR	-3,14	-1,08	-	-
Catégorie de parts A en EUR	-1,32	-	-	-
Catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 en EUR	-1,87	-	-	-

(14) Premier exercice

(15) Date de création

(16) La catégorie de parts RC a été créée le 27/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(17) La catégorie de parts RD a été créée le 27/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(18) La catégorie de parts A a été créée le 12/01/2023 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(19) La catégorie de parts AFER HIGH YIELD 2027 a été créée le 12/06/2023 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>962 125 636,87</b>	<b>95,29</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			962 125 636,87	95,29
ADEVINTA ASA 3% 15/11/2027	EUR	5 530 000,00	5 534 424,00	0,55
AIR FRANCE KLM 8.125% 31/05/2028	EUR	7 200 000,00	8 536 844,26	0,85
AKELIUS RESIDENTIAL PROP 1% 17/01/2028	EUR	7 500 000,00	6 537 123,29	0,65
ALBION FINANCING 1SARL 5.25% 15/10/2026	EUR	7 355 000,00	7 459 257,13	0,74
ALMAVIVA THE ITALIAN INN 4.875% 30/10/2026	EUR	7 200 000,00	7 184 385,00	0,71
ALMIRALL SA 2.125% 30/09/2026	EUR	3 430 000,00	3 331 816,25	0,33
ALSTRIA OFFICE REIT AG 1.50% 15/11/2027	EUR	4 000 000,00	3 010 032,79	0,30
ALTAREA 1.875% 17/01/2028	EUR	7 100 000,00	6 106 218,84	0,60
AMERICAN TOWER CORP 4.125% 16/05/2027	EUR	7 000 000,00	7 340 532,79	0,73
AMPLIFON SPA 1.125% 13/02/2027	EUR	6 200 000,00	5 782 035,07	0,57
APT PIPELINES LTD 2% 22/03/2027	EUR	6 000 000,00	5 830 098,36	0,58
ARAMARK 3.125% 01/04/2025	EUR	3 900 000,00	3 918 665,83	0,39
ARDAGH PKG FIN HLDGS USA 2.125% 15/08/2026	EUR	6 960 000,00	6 239 872,00	0,62
AROUNDTOWN SA 0% 16/07/2026	EUR	2 200 000,00	1 853 720,00	0,18
AROUNDTOWN SA 0.375% 15/04/2027	EUR	4 200 000,00	3 396 097,62	0,34
AROUNDTOWN SA 1.625% 31/01/2028	EUR	900 000,00	746 013,08	0,07
ASHLAND SERVICES BV 2% 30/01/2028	EUR	6 990 000,00	6 575 493,00	0,65
ATLANTIA 1.875% 12/02/2028	EUR	600 000,00	562 077,12	0,06
ATLANTIA SPA 1.875% 13/07/2027	EUR	6 640 000,00	6 280 868,52	0,62
ATOS SE 1.75% 07/05/2025	EUR	3 000 000,00	2 338 269,67	0,23
AUCHAN HOLDING SA 3.25% 23/07/2027	EUR	5 800 000,00	5 723 804,48	0,57
AUTOSTRADE PER L'ITALIA 1.75% 01/02/2027	EUR	5 710 000,00	5 506 207,75	0,55
AVANTOR FUNDING INC 2.625% 01/11/2025	EUR	6 040 000,00	5 954 961,83	0,59
AVIS BUDGET FINANCE PLC 4.75% 30/01/2026	EUR	6 900 000,00	7 043 433,75	0,70
AZELIS GROUP NV 5.75% 15/03/2028	EUR	7 000 000,00	7 390 250,00	0,73
BELDEN INC 3.375% 15/07/2027	EUR	3 780 000,00	3 726 891,00	0,37
BELDEN INC 3.875% 15/03/2028	EUR	3 800 000,00	3 735 115,00	0,37
BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	EUR	7 700 000,00	8 350 035,48	0,83
BERRY GLOBAL INC 1.5% 15/01/2027	EUR	6 185 000,00	5 847 299,00	0,58
BUREAU VERITAS SA 1.125% 18/01/2027	EUR	6 000 000,00	5 675 326,03	0,56
CANPACK SA 2.375% 01/11/2027	EUR	6 260 000,00	5 785 431,14	0,57
CARMILA SA 1.625% 30/05/2027	EUR	3 700 000,00	3 462 752,16	0,34
CARMILA SA 2.125% 07/03/2028	EUR	4 000 000,00	3 784 936,61	0,37
CASTELLUM AB 0.75% 04/09/2026	EUR	1 270 000,00	1 155 038,98	0,11
CASTELLUM HELSINKI 2% 24/03/2025	EUR	3 330 000,00	3 269 306,66	0,32
CATALEN PHARMA SOLUTION 2.375% 01/03/2028	EUR	7 030 000,00	6 186 038,74	0,61
CELANESE US HOLDINGS LLC 4.777% 19/07/2026	EUR	7 090 000,00	7 375 919,94	0,73
CELLNEX FINANCE CO SA 1% 15/09/2027	EUR	2 000 000,00	1 840 010,93	0,18

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CELLNEX FINANCE CO SA 1.5% 08/06/2028	EUR	3 600 000,00	3 334 556,07	0,33
CELLNEX FINANCE CO SA 2.25% 12/04/2026	EUR	1 300 000,00	1 285 118,20	0,13
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19/03/2026	EUR	6 260 000,00	6 205 085,89	0,61
CETIN GROUP BV 3.125% 14/04/2027	EUR	2 000 000,00	1 983 281,97	0,20
CITYCON TREASURY BV 2.735% 15/01/2027	EUR	4 086 000,00	3 676 865,46	0,36
COTY INC 3.875% 15/04/2026	EUR	6 500 000,00	6 561 072,92	0,65
CROWN EURO HOLDINGS 5% 15/05/2028	EUR	4 651 000,00	4 865 256,07	0,48
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.875% 01/02/2026	EUR	2 090 000,00	2 081 512,28	0,21
DARLING GLOBAL FINANCE 3.625% 15/05/2026	EUR	3 950 000,00	3 933 936,67	0,39
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3% 29/05/2026	EUR	2 600 000,00	2 583 492,13	0,26
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.75% 11/02/2028	EUR	4 400 000,00	4 498 089,86	0,45
DOMETIC GROUP AB 3.0% 08/05/2026	EUR	7 000 000,00	7 042 504,92	0,70
DS SMITH PLC 4.375% 27/07/2027	EUR	3 570 000,00	3 744 664,69	0,37
DUFY ONE BV 3.375% 15/04/2028	EUR	7 840 000,00	7 560 994,00	0,75
EASYJET FINCO BV 1.875% 03/03/2028	EUR	7 000 000,00	6 661 033,61	0,66
EC FINANCE PLC 3% 15/10/2026	EUR	7 000 000,00	6 820 800,00	0,68
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	EUR	700 000,00	661 290,00	0,07
ELIS SA 1.625% 03/04/2028	EUR	6 200 000,00	5 793 960,14	0,57
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17/06/2027	EUR	6 000 000,00	5 484 895,08	0,54
EUTELSAT SA 2% 02/10/2025	EUR	5 600 000,00	5 318 219,02	0,53
EUTELSAT SA 2.25% 13/07/2027	EUR	1 900 000,00	1 665 723,77	0,16
FASTIGHETS AB BALDER 1.25% 28/01/2028	EUR	3 440 000,00	2 849 502,79	0,28
FAURECIA 2.375% 15/06/2027	EUR	3 260 000,00	3 095 655,25	0,31
FAURECIA 2.75% 15/02/2027	EUR	1 640 000,00	1 575 671,00	0,16
FAURECIA 3.75% 15/06/2028	EUR	2 500 000,00	2 460 437,50	0,24
FNAC DARTY SA 2.625% 30/05/2026	EUR	7 190 000,00	6 957 088,94	0,69
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 2.386% 17/02/2026	EUR	1 450 000,00	1 442 051,62	0,14
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 4.867% 03/08/2027	EUR	5 500 000,00	5 772 501,11	0,57
GEN MOTORS 4.5% 22/11/2027	EUR	6 240 000,00	6 506 846,95	0,64
GESTAMP AUTOMOCION SA 3.25% 30/04/2026	EUR	7 440 000,00	7 380 387,00	0,73
GETLINK SE 3.5% 30/10/2025	EUR	6 160 000,00	6 116 828,67	0,61
GRAND CITY PROPERTIES SA 1.375% 03/08/2026	EUR	7 200 000,00	6 689 865,25	0,66
GRIFOLS SA 2.25% 15/11/2027	EUR	7 120 000,00	6 748 336,00	0,67
GRUENENTHAL GMBH 4.125% 15/05/2028	EUR	7 530 000,00	7 503 645,00	0,74
HAPAG LLOYD AG 2.5% 15/04/2028	EUR	7 500 000,00	7 083 125,00	0,70
HEIDELBERGCEMENT AG 1.5% 07/02/2025	EUR	5 400 000,00	5 376 572,88	0,53
HEIMSTADEN BOSTAD TRESRY 1.0% 13/04/2028	EUR	5 680 000,00	4 128 453,68	0,41
HEMSO FASTIGHETS AB 1.00% 09/09/2026	EUR	3 300 000,00	3 071 539,02	0,30
HEMSO TREASURY OYJ 0% 19/01/2028	EUR	1 520 000,00	1 303 552,00	0,13
HLDNG DINFRA METIERS 4.5% 06/04/2027	EUR	5 900 000,00	6 238 911,48	0,62
HORNBAACH BAUMARKT AG 3.25% 25/10/2026	EUR	5 900 000,00	5 677 073,50	0,56
HUHTAMAKI OYJ 4.25% 09/06/2027	EUR	7 500 000,00	7 716 397,54	0,76
HUNTSMAN INTERNATIONAL L 4.25% 01/04/2025	EUR	6 100 000,00	6 136 972,78	0,61
IHO VERWALTUNGS GMBH 8.75% PIK 15/05/2028	EUR	7 358 000,00	8 119 307,73	0,80
ILIAD SA 5.375% 14/06/2027	EUR	7 200 000,00	7 623 447,54	0,76

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IMCD NV 2.125% 31/03/2027	EUR	3 000 000,00	2 922 722,13	0,29
IMERYS SA 1.50% 15/01/2027	EUR	6 000 000,00	5 716 841,10	0,57
INEOS FINANCE PLC 2.875% 01/05/2026	EUR	3 710 000,00	3 627 086,65	0,36
INEOS FINANCE PLC 6.625% 15/05/2028	EUR	3 800 000,00	3 942 626,67	0,39
INEOS QUATTRO FINANCE 2 2.5% 15/01/2026	EUR	500 000,00	491 433,33	0,05
INEOS STYROLUTION GROUP GMBH 2.25% 16/01/2027	EUR	7 010 000,00	6 564 164,00	0,65
INFRASTRUTTURE WIRELESS 1.875% 08/07/2026	EUR	7 000 000,00	6 805 190,57	0,67
INPOST NA 2.25% 15/07/2027	EUR	6 240 000,00	5 880 576,00	0,58
INTERNATIONAL GAME TECH 3.5% 15/06/2026	EUR	7 070 000,00	7 055 506,50	0,70
INTL CONSOLIDATED AIRLIN 1.5% 04/07/2027	EUR	7 000 000,00	6 566 000,00	0,65
INTL FLAVOR AND FRAGRANCES 1.8% 25/09/2026	EUR	7 800 000,00	7 458 500,66	0,74
IQVIA INC 2.875% 15/06/2028	EUR	7 180 000,00	6 875 119,25	0,68
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 6.875% 15/11/2026	EUR	4 500 000,00	4 858 950,00	0,48
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 4.5% 15/01/2026	EUR	3 200 000,00	3 279 360,00	0,32
JAMES HARDIE INTL FIN 3.625% 01/10/2026	EUR	6 657 000,00	6 640 117,11	0,66
JCDECAUX SA 2.625% 24/04/2028	EUR	6 200 000,00	6 193 906,72	0,61
LANXESS AG 1.75% 22/03/2028	EUR	6 300 000,00	5 863 552,87	0,58
LEONARDO SPA 2.375% 08/01/2026	EUR	2 780 000,00	2 782 570,55	0,28
LEVI STRAUSS CO 3.375% 15/03/2027	EUR	7 634 000,00	7 644 878,45	0,76
LKQ EURO HDG BV 4.125% 01/04/2028	EUR	7 080 000,00	7 153 927,00	0,71
LOGICR FINANCIAL SARL 1.625% 15/07/2027	EUR	6 400 000,00	5 934 314,32	0,59
LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	EUR	7 877 000,00	8 379 027,47	0,83
LOXAM SAS 4.5% 15/02/2027	EUR	7 800 000,00	7 909 980,00	0,78
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	EUR	7 200 000,00	6 289 807,87	0,62
MATTERHORN TELECOM SA 3.125% 15/09/2026	EUR	5 000 000,00	4 896 875,00	0,48
MATTERHORN TELECOM SA 4% 15/11/2027	EUR	3 200 000,00	3 177 386,67	0,31
MERCEDES BNZ INT FINCE FRN 29/09/2025	EUR	6 200 000,00	6 204 172,08	0,61
MERCIALYS SA 2% 03/11/2027	EUR	300 000,00	270 100,00	0,03
MERCIALYS SA 4.625% 07/07/2027	EUR	5 300 000,00	5 346 353,28	0,53
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	EUR	6 000 000,00	6 244 295,57	0,62
NETFLIX 3.625% 15/05/2027	EUR	1 650 000,00	1 679 425,00	0,17
NEXANS SA 5.5% 05/04/2028	EUR	6 600 000,00	7 289 862,30	0,72
NEXI SPA 1.625% 30/04/2026	EUR	6 980 000,00	6 653 641,38	0,66
NISSAN MOTOR CO 2.652% 17/03/2026	EUR	7 500 000,00	7 486 185,25	0,74
NOKIA OYJ 3.125% 15/05/2028	EUR	6 330 000,00	6 331 861,82	0,63
NOMAD FOODS BONDCO PLC 2.5% 24/06/2028	EUR	7 500 000,00	7 154 000,00	0,71
OCI NV 3.625% 15/10/2025	EUR	8 430 000,00	7 591 963,16	0,75
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15/02/2025	EUR	1 900 000,00	1 902 699,58	0,19
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15/05/2028	EUR	5 800 000,00	6 136 013,33	0,61
ORANO SA 3.375% 23/04/2026	EUR	1 500 000,00	1 524 171,52	0,15
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	EUR	5 000 000,00	5 409 089,48	0,54
ORGANON FINANCE 1 LLC 2.875% 30/04/2028	EUR	7 740 000,00	7 164 385,88	0,71
PAPREC HOLDING SA 6.50% 17/11/2027	EUR	7 394 000,00	7 982 509,59	0,79
PLAYTECH PLC 4.25% 07/03/2026	EUR	1 780 000,00	1 771 771,90	0,18
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	EUR	6 000 000,00	6 001 578,69	0,59

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PPF ARENA 1BV 3.125% 27/03/2026	EUR	1 980 000,00	1 994 806,18	0,20
PPF TELECOM GROUP BV 3.25% 29/09/2027	EUR	3 220 000,00	3 161 153,18	0,31
PROGROUP AG 3% 31/03/2026	EUR	5 650 000,00	5 546 322,50	0,55
PVH CORP 3.125% 15/12/2027	EUR	6 070 000,00	5 972 408,17	0,59
RENAULT SA 1.125% 04/10/2027	EUR	2 200 000,00	2 022 233,69	0,20
RENAULT SA 2.5% 01/04/2028	EUR	1 400 000,00	1 372 029,07	0,14
RENAULT SA 2.5% 02/06/2027	EUR	3 100 000,00	3 022 765,96	0,30
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	EUR	7 410 000,00	7 016 251,13	0,69
ROLLS ROYCE PLC 1.625% 09/05/2028	EUR	5 870 000,00	5 478 537,56	0,54
ROLLS ROYCE PLC 4.625% 16/02/2026	EUR	1 200 000,00	1 244 520,83	0,12
SAGAX AB 2.25% 13/03/2025	EUR	7 100 000,00	7 041 756,72	0,70
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.375% 15/07/2026	EUR	7 220 000,00	7 161 955,93	0,71
SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	EUR	1 760 000,00	1 753 224,00	0,17
SAPPI PAPIER HOLDING GMBH 3.625% 15/03/2028	EUR	6 990 000,00	6 803 192,25	0,67
SAZKA GROUP AS 3.875% 15/02/2027	EUR	6 910 000,00	6 765 955,29	0,67
SELP FINANCE SARL 3.75% 10/08/2027	EUR	6 000 000,00	6 096 954,10	0,60
SES SA 0.875% 04/11/2027	EUR	3 000 000,00	2 729 203,28	0,27
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 4.188% 18/12/2025	EUR	7 000 000,00	7 024 929,33	0,70
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18/06/2025	EUR	5 500 000,00	5 394 823,96	0,53
SILGAN HOLDINGS INC 2.25% 01/06/2028	EUR	6 720 000,00	6 271 104,00	0,62
SIXGR 5 1/8 10/09/2027	EUR	2 540 000,00	2 716 383,57	0,27
SMURFIT KAPPA TREASURY 1.5% 15/09/2027	EUR	1 300 000,00	1 228 500,00	0,12
SOFTBANK GROUP CORP 3.125% 19/09/2025	EUR	1 970 000,00	1 929 472,72	0,19
SOFTBANK GROUP CORP 5% 15/04/2028	EUR	6 020 000,00	6 048 494,67	0,60
SPCM SA 2% 01/02/2026	EUR	6 230 000,00	6 038 977,31	0,60
SPIE SA 2.625% 18/06/2026	EUR	5 100 000,00	5 070 279,96	0,50
SUDZUCKER INT FINANCE 5.125% 31/10/2027	EUR	5 700 000,00	6 072 561,97	0,60
SUMMIT GERMANY LTD 2% 31/01/2025	EUR	1 910 000,00	1 813 927,00	0,18
SYNTHOMER PLC 3.875% 01/07/2025	EUR	6 180 000,00	6 123 238,42	0,61
SYNTHOS SA 2.5% 07/06/2028	EUR	5 910 000,00	5 055 446,83	0,50
TAPESTRY INC 5.375% 27/11/2027	EUR	8 020 000,00	8 357 110,62	0,83
TDC NET AS 5.056% 31/05/2028	EUR	7 500 000,00	8 040 576,23	0,80
TDF INFRASTRUCTURE SAS 2.50% 07/04/2026	EUR	7 000 000,00	6 965 076,50	0,69
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28/05/2028	EUR	1 520 000,00	1 386 942,69	0,14
TECHNIPFMC PLC VAR 30/06/2025	EUR	5 600 000,00	5 843 479,13	0,58
TELECOM ITALIA SPA 2.375% 12/10/2027	EUR	2 190 000,00	2 063 168,18	0,20
TELECOM ITALIA SPA 6.875% 15/02/2028	EUR	5 530 000,00	6 043 414,67	0,60
TELEFONAKTIEBOLAGET LM E 1.125% 08/02/2027	EUR	7 000 000,00	6 551 582,88	0,65
TELENET FINANCE LUX NOTE 3.50% 01/03/2028	EUR	7 700 000,00	7 481 771,96	0,74
TELEPERFORMANCE 0.25% 26/11/2027	EUR	7 000 000,00	6 259 116,94	0,62
TEOLLISUUDEN VOIMA OYJ 2.625% 31/03/2027	EUR	6 240 000,00	6 141 648,39	0,61
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15/04/2028	EUR	4 400 000,00	4 733 025,00	0,47
TEREOS FINANCE GRP I 4.75% 30/04/2027	EUR	3 670 000,00	3 736 839,88	0,37
TEVA PHARM FNC NL II 1.875% 31/03/2027	EUR	7 670 000,00	7 118 080,63	0,70
THALES SA 1% 15/5/2028	EUR	2 400 000,00	2 216 558,69	0,22

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TRATON FINANCE LUX SA 4.5% 23/11/2026	EUR	7 700 000,00	7 908 215,57	0,78
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.878% 24/11/2027	EUR	8 200 000,00	6 986 068,42	0,69
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23/06/2027	EUR	7 300 000,00	6 838 051,21	0,68
VALEO SA 5.375% 28/05/2027	EUR	7 200 000,00	7 724 222,95	0,76
VERALLIA SA 1.625% 14/05/2028	EUR	6 600 000,00	6 240 229,67	0,62
VF CORP 0.25% 25/02/2028	EUR	7 000 000,00	5 915 958,90	0,59
VGP NV 1.625% 17/01/2027	EUR	7 000 000,00	6 263 786,99	0,62
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 3.75% 28/09/2027	EUR	6 000 000,00	6 153 831,15	0,61
VOLVO CAR AB 2% 24/01/2025	EUR	1 330 000,00	1 327 937,59	0,13
VOLVO CAR AB 2.50% 07/10/2027	EUR	5 880 000,00	5 618 992,26	0,56
VONOVIA SE 0.375% 16/06/2027	EUR	3 500 000,00	3 139 707,99	0,31
VONOVIA SE 4.75% 23/05/2027	EUR	3 400 000,00	3 627 462,79	0,36
WIENERBERGER AG 2.75% 04/06/2025	EUR	5 400 000,00	5 408 662,13	0,54
WPC EUROBOND BV 2.25% 09/04/2026	EUR	6 000 000,00	5 916 221,31	0,59
WPP FINANCE SA 4.125% 30/05/2028	EUR	2 000 000,00	2 114 539,34	0,21
ZF EUROPE FINANCE BV 2.50% 23/10/2027	EUR	7 700 000,00	7 264 318,85	0,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>43 349 325,21</b>	<b>4,29</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			43 349 325,21	4,29
OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	EUR	9 687,5629	43 349 325,21	4,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-

## Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>4 787 585,04</b>	<b>0,47</b>
<b>Dettes</b>			<b>-609 302,75</b>	<b>-0,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>70 464,22</b>	<b>0,01</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>1 009 723 708,59</b>	<b>100,00</b>